

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
DES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES
ET INTERNATIONALES
2020-2021

SEPTEMBRE 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Ce rapport a été réalisé par la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole de l'Assemblée nationale du Québec. Il fait état des activités de relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale du Québec pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

TABLE DES MATIÈRES

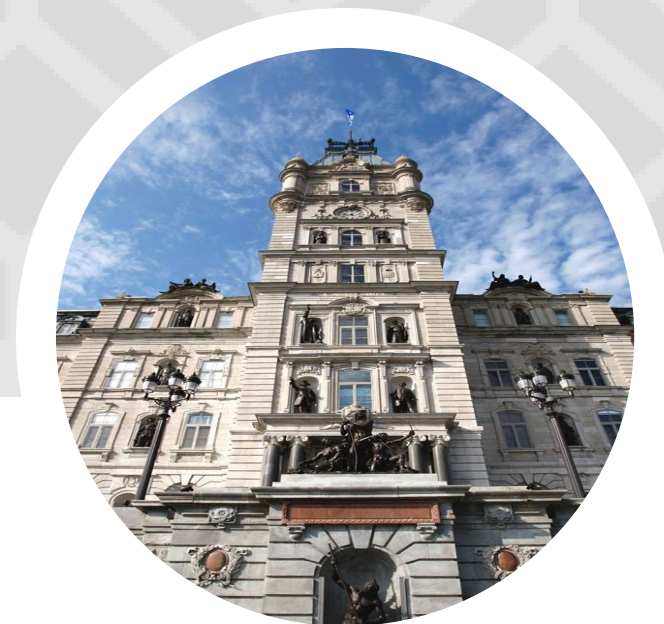
1-	DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE	6
1.1-	LE RÈGLEMENT SUR LES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES	6
1.2-	LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE	7
1.3-	LES SECTIONS ET LES DÉLÉGATIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC	8
1.4-	ANALYSE DES STATISTIQUES.....	10
	RÉPARTITION DES DÉSIGNATIONS PAR GROUPES PARLEMENTAIRES	10
	RÉPARTITION HOMMES-FEMMES.....	10
	THÈMES ABORDÉS ET LIENS AVEC LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES	10
2-	ACTIVITÉS ET DÉPENSES.....	11
2.1-	PORTRAIT DES ACTIVITÉS	12
	TABLEAU 1 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PAR TYPE DE RELATION.....	12
	TABLEAU 2 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE RELATIONS BILATÉRALES.....	12
	TABLEAU 3 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE RELATIONS MULTILATÉRALES	13
2.2-	DÉPENSES LIÉES AUX ACTIVITÉS	13
	TABLEAU 4 : SOMMAIRE DES DÉPENSES DES ACTIVITÉS INTERPARLEMENTAIRES	14
2.3-	FRAIS D'ADHÉSION AUX ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES	15
	TABLEAU 5 : FRAIS D'ADHÉSION AUX ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES	15
	ANNEXE 1 – ACTIVITÉS DE RELATIONS BILATÉRALES	16
	ANNEXE 2 – ACTIVITÉS DE RELATIONS MULTILATÉRALES	18
	ANNEXE 3 – ACTIVITÉS DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE	22
	ANNEXE 4 - RAPPORTS DES ACTIVITÉS	23

1- DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'Assemblée nationale entretient des relations avec seize Parlements partenaires et est membre de cinq organisations interparlementaires. Son réseau se déploie sur cinq continents. La dernière année a évidemment été marquée par la pandémie de COVID-19. Malgré le contexte, les parlementaires de l'Assemblée nationale ont participé à 60 activités virtuelles de relations interparlementaires et internationales.

1.1- LE RÈGLEMENT SUR LES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES

Le 28 février 2019, le Bureau de l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité un nouveau [Règlement](#) sur les



activités de relations interparlementaires et internationales visant, notamment, à améliorer la reddition de comptes et la transparence.

En vertu de ce règlement, le président dépose annuellement à l'Assemblée nationale le présent rapport des activités et des dépenses de relations interparlementaires et internationales. Ce rapport complète la publication des rapports d'activités des relations interparlementaires et internationales, accessibles rapidement sur le [site Internet de l'Assemblée nationale](#) à la suite de chaque activité.

1.2- LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

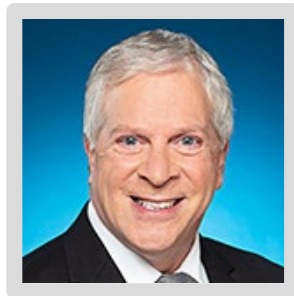
Le Règlement vise, en outre, à favoriser une prise de décision consensuelle par la mise sur pied d'un comité consultatif multipartite, qui a pour mission de planifier et de coordonner les activités de l'institution sur la scène internationale.

Ce comité consultatif de la diplomatie parlementaire a notamment le mandat de préparer annuellement une programmation des activités et de désigner les députées et députés qui y prennent part, afin d'intégrer les activités internationales aux travaux parlementaires, d'assurer le

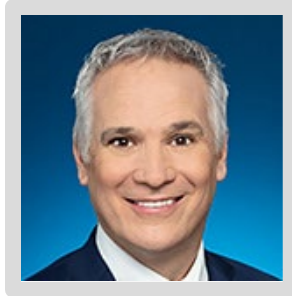
pluralisme et de favoriser la parité dans la désignation des personnes participantes.

Le comité consultatif est présidé par le président de l'Assemblée nationale. Il se compose de la ou du whip de chaque groupe parlementaire ou, si un groupe parlementaire n'a pas de whip, de la députée ou du député désigné pour agir comme représentante ou représentant.

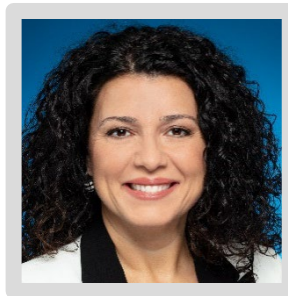
Les membres du comité consultatif (au 31 mars 2021)



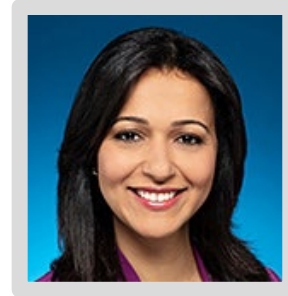
François Paradis
Président



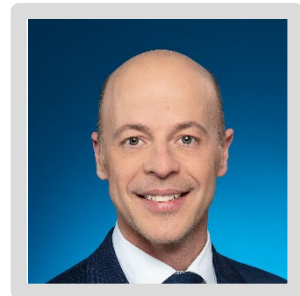
Eric Lefebvre
Whip en chef du
gouvernement



Filomena Rotiroti
Whip en chef de l'opposition
officielle



Ruba Ghazal
Représentante du deuxième
groupe d'opposition



Joël Arseneau
Représentant du troisième
groupe d'opposition



Le comité consultatif de la diplomatie parlementaire a défini les orientations et les objectifs qu'il entendait donner aux relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale :

- rendre l'Assemblée nationale plus moderne et ouverte;
- renforcer l'efficacité des parlementaires dans leurs fonctions;
- promouvoir les secteurs d'excellence de la société québécoise.

Les membres du comité sont consultés régulièrement concernant la programmation annuelle des activités ou les désignations des députés prenant part aux activités.

1.3- LES SECTIONS ET LES DÉLÉGATIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

L'Assemblée nationale du Québec entretient des relations avec d'autres parlements et diverses organisations interparlementaires. En vertu de la séparation des pouvoirs, elle développe ses relations de façon indépendante du pouvoir exécutif.

Le président représente l'Assemblée sur la scène internationale et dirige les relations interparlementaires. Il est secondé par des députés de tous les groupes parlementaires, qui composent les 20 sections ou délégations des relations interparlementaires. Parmi ces sections ou délégations, 16 entretiennent des relations bilatérales avec des Parlements partenaires provenant du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Les quatre autres sections ou délégations sont responsables des relations multilatérales et de la participation des députées et députés aux activités des cinq organisations interparlementaires dont l'Assemblée nationale est membre, soit :

- l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF);
- l'Association parlementaire du Commonwealth (APC);
- la Confédération parlementaire des Amériques (COPA);
- la *National Conference of State Legislatures* (NCSL);
- le *Council of State Governments* (CSG).

Pour chaque section ou délégation, un comité directeur, composé du président et de députés, voit à la préparation et au suivi des activités. Le comité bénéficie des services d'une conseillère ou d'un conseiller de la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole, qui agit à titre de secrétaire administrative ou secrétaire administratif.

STATISTIQUES SUR LES ACTIVITÉS INTERPARLEMENTAIRES

DE L'ANNÉE 2020-2021



NOMBRE D'ACTIVITÉS VIRTUELLES

60

RÉPARTITION DES HOMMES ET DES FEMMES

(par nombre de participations, excluant le président)



DÉPENSES TOTALES

2 575,00 \$

PROVENANCE DES INTERLOCUTEURS DANS LE CADRE DES ENTRETIENS

Canada (fédéral)
France
Burkina Faso
Haïti
Ontario
Nouveau-Brunswick

Écosse
Pays de Galles
Wallonie
Louisiane
Maroc

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS PAR GROUPES PARLEMENTAIRES

(par nombre de participations)



PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

- Les nouvelles règles de fonctionnement d'un parlement en temps de pandémie
- Le décrochage scolaire
- Les bonnes pratiques en matière de sécurité de l'information
- La cyberviolence envers les femmes et les enfants
- L'état des conséquences alimentaires, sanitaires et économiques de la crise de COVID-19
- L'éducation en période de crise sanitaire
- La désinformation en santé
- Les tarifs sur l'aluminium canadien imposés par le gouvernement américain
- Les impacts de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des transports
- Les batteries et le stockage d'énergie
- La pollution du St-Laurent et des Grands-Lacs par les substances perfluoroalkyliques
- Les plus récents développements en lien avec le réseau électrique nord-américain
- La transition vers le télétravail

¹ Le « nombre de participations » correspond au nombre de fois où des parlementaires sont désignés pour participer à des activités de relations interparlementaires. La même ou le même parlementaire peut donc être comptabilisé plus d'une fois.

1.4- ANALYSE DES STATISTIQUES

Répartition des désignations par groupes parlementaires

Parmi les principes qui guident la conduite des relations interparlementaires et internationales, on trouve le pluralisme dans la désignation des participantes et participants aux activités ainsi que la représentativité de chaque groupe parlementaire et des députés indépendants, et ce, en fonction de la composition de l'Assemblée nationale.

Cette année, le nombre total de participations des parlementaires aux activités s'élève à 52, sans compter les 20 participations du président. Sur les 52 participations, 30 étaient issus du groupe parlementaire formant le gouvernement (Coalition avenir Québec), soit une proportion de 57,7 %. Seize participations venaient du groupe parlementaire formant l'opposition officielle (Parti libéral du Québec), soit 30,8 % des désignations. Trois participations provenaient du deuxième groupe d'opposition (Québec solidaire), soit 5,8 %, et une participation émanait du troisième groupe d'opposition (Parti québécois), représentant 1,9 % des désignations. Quant aux députés indépendants, ils ont participé à deux reprises aux activités, ce qui équivaut à 3,8 % des désignations.

Répartition hommes-femmes

Le comité consultatif de la diplomatie parlementaire a notamment pour rôle de déterminer les députés qui composent chacune des délégations afin de tendre à la parité entre les hommes et les femmes. Durant l'année 2020-2021, 28 désignations, soit 53,8 % du nombre total de participations aux activités interparlementaires, ont été comblées par des femmes parlementaires.

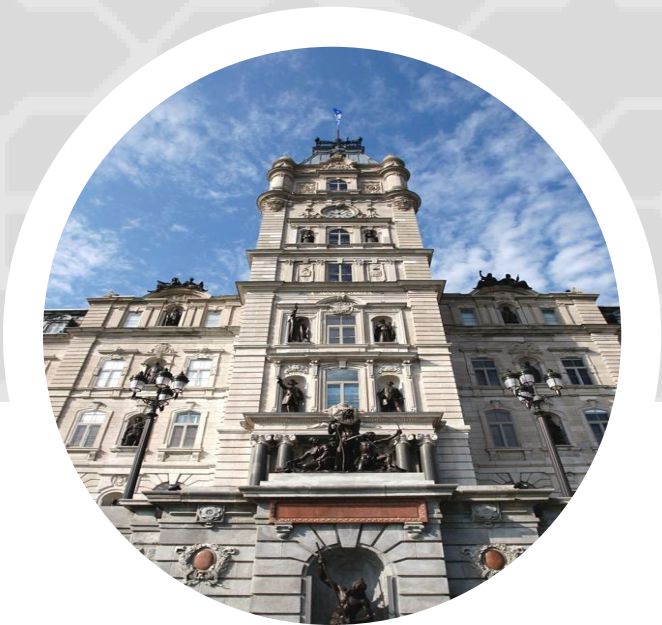
Thèmes abordés et liens avec les travaux parlementaires

Le comité consultatif détermine les orientations et les objectifs de l'Assemblée nationale en matière de relations interparlementaires et internationales, en tenant compte des sujets abordés dans le cadre des travaux parlementaires ainsi que des enjeux d'intérêt public. Cette année, les thèmes abordés en lien avec les travaux parlementaires ont surtout porté sur les différents enjeux de la pandémie de COVID-19. De plus, malgré l'interruption des accueils et des déplacements, plusieurs entretiens réalisés en visioconférence avec d'autres parlements ont permis d'échanger sur les mesures à prendre pour assurer la bonne conduite des travaux parlementaires en contexte de pandémie (révision des règles de procédure parlementaire, séances de commissions virtuelles, etc.).

2- ACTIVITÉS ET DÉPENSES

Les trois prochaines sections du rapport présentent les activités et dépenses encourues du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 dans le cadre des relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée

nationale. La première section présente un portrait des activités et la seconde contient les dépenses liées aux activités. La troisième section traite des frais d'adhésion aux organisations interparlementaires.



2.1- PORTRAIT DES ACTIVITÉS

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, l'Assemblée nationale a tenu 12 activités dans le cadre de relations bilatérales, 44 activités dans un cadre multilatéral et 4 activités de coopération interparlementaire. Le tableau 1 présente le sommaire des activités par type de relation (bilatérales, multilatérales ou de coopération). Les tableaux 2 et 3 présentent le nombre d'activités par section et délégation.

Tableau 1 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PAR TYPE DE RELATION

	BILATÉRALE	MULTILATÉRALE	COOPÉRATION	TOTAL
Nombre d'activités	12	44	4	60

Tableau 2 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE RELATIONS BILATÉRALES

DÉLÉGATIONS/ ACTIVITÉS	NOMBRE D'ACTIVITÉS
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE (DANRANF)	2
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA LOUISIANE (DANRL)	1
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LE MAROC (DANRM)	1
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LE NOUVEAU-BRUNSWICK (DANRNB)	1
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC L'ONTARIO (DANRO)	1
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA RÉGION WALLONNE (DANRRW)	1
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LE SÉNAT FRANÇAIS (DANRSF)	1
AUTRES ACTIVITÉS	4
TOTAL	12

*La liste des activités est présentée à l'annexe 1.

Tableau 3 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE RELATIONS MULTILATÉRALES

DÉLÉGATIONS/SECTIONS/ACTIVITÉS	NOMBRE D'ACTIVITÉS
SECTION DU QUÉBEC DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)	26
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS (DANRÉU)	10
SECTION DU QUÉBEC DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)	7
AUTRES ACTIVITÉS	1
TOTAL	44

*La liste des activités est présentée à l'annexe 2.

2.2- DÉPENSES LIÉES AUX ACTIVITÉS

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, l'Assemblée nationale a réalisé **60** activités de relations interparlementaires, internationales et de coopération. Exceptionnellement, l'ensemble des activités ont été tenues en visioconférence en raison de la pandémie. Par conséquent, aucun accueil à Québec et aucune mission à l'extérieur du Québec n'ont été réalisés.

Le total des dépenses d'activités interparlementaires pour la période couverte est de **2 575,00 \$**. Le tableau 1 présente le total des dépenses pour l'ensemble des activités de relations interparlementaires en fonction du type de dépenses et selon la période couverte.

Tableau 4 : SOMMAIRE DES DÉPENSES DES ACTIVITÉS INTERPARLEMENTAIRES

(1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)	
TOTAL (60 ACTIVITÉS)	
Transport	0,00 \$
Restauration	0,00 \$
Hébergement	0,00 \$
Interprétation	2 450,00 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	125,00 \$
TOTAL	2 575,00 \$

2.3- FRAIS D'ADHÉSION AUX ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale est membre d'organisations interparlementaires. Des frais d'adhésion annuels sont exigés pour en être membre. Le tableau suivant présente les frais d'adhésion de l'Assemblée nationale aux organisations interparlementaires dont elle est membre pour l'année financière 2020-2021. Le total des dépenses associées aux frais d'adhésion aux organisations interparlementaires s'élève à **131 414,45 \$**.

Tableau 5 : FRAIS D'ADHÉSION AUX ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES

NOM DE L'ORGANISATION INTERPARLEMENTAIRE	FRAIS D'ADHÉSION
Assemblée parlementaire de la Francophonie (international)	30 248,26 \$
Assemblée parlementaire de la Francophonie (Région Amérique)	5 500 \$
Association parlementaire du Commonwealth (international)	13 182,84 \$
Association parlementaire du Commonwealth (Canada)	49 368,50 \$ ²
Confédération parlementaire des Amériques	0,00 \$ ³
Council of State Governments	6 364,00 \$
Eastern Regional Conference/Council of State Governments	26 750,85 \$
National Conference of State Legislatures	0,00 \$ ⁴
TOTAL	131 414,45 \$

² Une contribution spéciale de 38 163,50 \$ s'est ajoutée aux frais d'adhésion usuels pour l'organisation de la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth, qui se tiendra à Halifax en 2022.

³ La Confédération parlementaire des Amériques n'a pas exigé de cotisation pour l'année 2020-2021 en raison de la pandémie.

⁴ La cotisation a été acquittée dans une année antérieure.

ANNEXE 1 – ACTIVITÉS DE RELATIONS BILATÉRALES

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE (DANRANF)
Entretien entre le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. François Paradis, et le président du Groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale française, M. Sébastien Nadot 6 novembre 2020 (visioconférence)
Réunion intersessionnelle de la Commission interparlementaire Franco-Québécoise 15 février 2021 (visioconférence)
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA LOUISIANE (DANRL)
Entretien entre le président de l'Assemblée nationale, M. François Paradis et le président du Sénat de l'État de Louisiane, M. Patrick Page Cortez 22 mars 2021 (visioconférence)
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LE MAROC (DANRM)
Rencontre sur la démocratie participative avec la Commission des pétitions de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc 28 janvier 2021 (visioconférence)
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LE NOUVEAU-BRUNSWICK (DANRNB)
Entretien entre le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. François Paradis et le président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, L'Honorable Bill Oliver 21 janvier 2021 (visioconférence)
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC L'ONTARIO (DANRO)
Entretien entre le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. François Paradis, et le président de l'Assemblée législative de l'Ontario, l'Honorable Ted Arnott 27 novembre 2020 (visioconférence)

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA RÉGION WALLONNE (DANRRW)
Entretien virtuel entre le président de l'Assemblée nationale, M. François Paradis et le président du Parlement de Wallonie, M. Jean-Claude Marcourt 2 mars 2021 (visioconférence)
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LE SÉNAT FRANÇAIS (DANRSF)
Entretien entre le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. François Paradis, et le président du Groupe interparlementaire d'amitié France-Québec (GIAFQ), M. Rémi Pointereau 6 mai 2020 (visioconférence)
AUTRES ACTIVITÉS
Entretien virtuel entre le président de l'Assemblée nationale, M. François Paradis, et le président du Parlement d'Écosse, Le Très Honorable Ken McIntosh 15 avril 2020 (visioconférence)
Entretien entre le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. François Paradis, et la présidente de l'Assemblée nationale du Pays de Galles, M^{me} Elin Jones 28 avril 2020 (visioconférence)
Entretien virtuel avec le président de la Chambre des communes du Canada, L'Honorable Anthony Rota 15 mai 2020 (visioconférence)
Entretien entre la présidente du Cercle des femmes parlementaires de l'Assemblée nationale, M^{me} Chantal Soucy, et la vice-présidente du Parlement écossais, M^{me} Linda Fabiani 5 février 2021 (visioconférence)

ANNEXE 2 – ACTIVITÉS DE RELATIONS MULTILATÉRALES

SECTION DU QUÉBEC DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)	
Entretien entre le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. François Paradis, et le président de la Section canadienne de l'APF, M. Francis Drouin	
13 mai 2020 (visioconférence)	
Rencontre virtuelle du Comité de crise de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	
18 mai 2020 (visioconférence)	
Bureau de la Commission des affaires parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	
19 mai 2020 (visioconférence)	
Réunion du Bureau de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	
20 mai 2020 (visioconférence)	
Bureau de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	
29 mai 2020 (visioconférence)	
Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie	
2 juin 2020 (visioconférence)	
Réunion de la Commission de la coopération et du développement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	
25 juin 2020 (visioconférence)	
Réunion de la Commission des affaires parlementaires de l'APF	
26 juin 2020 (visioconférence)	
Réunion de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	
29 juin 2020 (visioconférence)	
Réunion du Bureau de l'APF	
6 juillet 2020 (visioconférence)	
Réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	
8 juillet 2020 (visioconférence)	

Conférence des présidences de section de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie 5 octobre 2020 (visioconférence)
Réunion du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie 6 octobre 2020 (visioconférence)
Réunion de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie 12 octobre 2020 (visioconférence)
Assemblée générale annuelle du Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires (RFEDP) 16-17 novembre 2020 (visioconférence)
Réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme de l'APF 23-24 novembre 2020 (visioconférence)
Réunion de la Délégation permanente de l'APF 30 novembre 2020 (visioconférence)
Rencontre du groupe de travail sur la politique-cadre contre le harcèlement du Réseau des femmes de l'APF 8 décembre 2020 (visioconférence)
Webinaire ASGPF-Université Senghor sur l'organisation du travail parlementaire pendant la pandémie 14 décembre 2020 (visioconférence)
Réunion du bureau de la Commission des affaires parlementaires de l'APF 14 janvier 2021 (visioconférence)
46^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie 19-29 janvier 2021 (visioconférence)
Conférence du Réseau des femmes parlementaires de l'APF: participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique 8 mars 2021 (visioconférence)
Conférence des présidences de section de la Région Amérique de l'APF 15 mars 2021 (visioconférence)
65^e Session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies 15-26 mars 2021 (visioconférence)

Rencontre du groupe de travail sur la politique-cadre contre le harcèlement du Réseau des femmes de l'APF 19 mars 2021 (visioconférence)
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS (DANRÉU)
Réunion du Comité exécutif de la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL) 12 juin 2020 (visioconférence)
Assemblée annuelle de l'<i>Eastern Regional Conference</i> (ERC) 3-27 août 2020 (visioconférence)
Réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la <i>National Conference of State Legislatures</i> 12 août 2020 (visioconférence)
Assemblée annuelle du Caucus législatif des Grands Lacs et du Saint-Laurent 2-9 octobre 2020 (visioconférence)
Réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la <i>National Conference of State Legislatures</i> 7 octobre 2020 (visioconférence)
Conférence nationale du <i>Council of State Governments</i> (CSG) 26 octobre-18 décembre 2020 (visioconférence)
Réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la <i>National Conference of State Legislatures</i> 2 décembre 2020 (visioconférence)
Réunion du Comité exécutif de l'<i>Eastern Regional Conference</i> (ERC) 10 décembre 2020 (visioconférence)
Réunion du Comité exécutif de la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL) 30 janvier 2021 (visioconférence)
Rencontre de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent 17 mars 2021 (visioconférence)
SECTION DU QUÉBEC DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)
63e Réunion du Conseil régional canadien de l'Association parlementaire du Commonwealth 14 juillet 2020 (visioconférence)

69e Séminaire parlementaire de Westminster 23-25 novembre 2020 (visioconférence)
Rencontre du groupe de travail sur la gouvernance de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) (Working group on Governance) 12 janvier 2021 (visioconférence)
38e Conférence des présidents d'Assemblée de la région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) 19 janvier 2021 (visioconférence)
Réunion du Conseil régional canadien 11 février 2021 (visioconférence)
Réunion du Comité directeur des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) de la région canadienne 18 mars 2021 (visioconférence)
Réunion de mi-année du Comité exécutif international de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) 23-26 mars 2021 (visioconférence)
AUTRE ACTIVITÉ
RÉUNION DU GROUPE PARLEMENTAIRE DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE 2 DÉCEMBRE 2020 (VISIOCONFÉRENCE)

*Les activités présentées dans cette annexe sont celles qui ont été complétées au 31 mars 2021. Le Sommet législatif de l'agriculture, une activité virtuelle réalisée en 11 rencontres, a débutée en 2020 et devrait être complétée en janvier 2022. Le rapport annuel 2021-2022 rendra compte de cette activité.

ANNEXE 3 – ACTIVITÉS DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

Séance de travail sur les bonnes pratiques en matière de diffusion de l'information
27 mai 2021 (visioconférence)
Séance de travail sur les bonnes pratiques en matière de diffusion de l'information
2 septembre 2020 (visioconférence)
Forum virtuel de haut niveau entre les secrétaires généraux des parlements d'Haïti et du Québec
13 janvier 2021 (visioconférence)
Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones
12-29 mars 2021 (visioconférence)

ANNEXE 4 - RAPPORTS DES ACTIVITÉS



ENTRETIEN VIRTUEL ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, M. FRANÇOIS PARADIS, ET LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT D'ÉCOSSE, LE TRÈS HONORABLE KEN MACINTOSH

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations bilatérales
Visioconférence
15 avril 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Lise Moreau, directrice du Cabinet du président
- M^{me} Annie Christine Cyr, directrice adjointe du Cabinet du président
- M. François Arsenault, directeur général des affaires parlementaires
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉCOSSAISE

- M. Ken Macintosh, président du Parlement écossais
- M. David McGill, secrétaire général
- M. Fergus Cochrane, chef des relations internationales

CONTEXTE

Fondé en 1999, le Parlement d'Écosse entretient des relations avec l'Assemblée nationale du Québec depuis ses débuts. Ainsi, une quinzaine de rencontres entre les élus des deux institutions ont eu lieu au fil des années. La dernière de ces rencontres remonte à janvier 2020, alors que le président de l'ANQ s'est rendu en visite officielle à Edimbourg.

L'entretien a eu lieu à la demande de M. Macintosh. Celui-ci souhaitait s'enquérir de la situation au Québec et des approches adoptées par l'ANQ, en ce contexte de pandémie, pour que les parlementaires puissent exercer leurs fonctions de contrôle du gouvernement.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger, avec le président du Parlement écossais, sur la situation de la pandémie de COVID-19 au Québec et en Écosse

- Les deux présidents ont échangé sur la progression de la COVID-19 dans leur État respectif et des mesures de confinement adoptées.

Discuter des enjeux politiques et parlementaires liés à la pandémie de COVID-19 au Québec et en Écosse

- MM. Paradis et Macintosh ont discuté des divers scénarios visant à assurer le contrôle des actions du gouvernement par les parlementaires dans un contexte de distanciation physique. Alors que le Parlement écossais a organisé ses premières séances de questions et réponses orales virtuelles, l'ANQ s'apprête à tenir des réunions de commission virtuelles afin de questionner les ministres directement impliqués dans la gestion de la crise.
- Les deux parlements étudient la possibilité d'organiser des séances plénières avec un nombre réduit de parlementaires.

S'enquérir des moyens adoptés par le Parlement écossais afin de faciliter la tenue des débats

- Le 1^{er} avril, le Parlement écossais s'est réuni avec un nombre limité de députés afin d'adopter diverses mesures en lien avec la pandémie. Les travaux en commission se sont également déroulés en respect des mesures de distanciation physique.
- En Écosse, une commission parlementaire spéciale a été créée afin de discuter des enjeux directement liés à la pandémie.
- Au moment de l'entretien, une première séance virtuelle de questions et de réponses entre la première ministre et les chefs de l'opposition avait eu lieu. Celle-ci s'était bien passée et le président Macintosh songeait à certains

ajustements visant à améliorer le flux des discussions. Il est précisé que cette séance en est une d'échanges, mais qu'elle n'est toutefois pas une séance de débat parlementaire faisant en sorte que les règles du débat ne trouvent pas application et qu'il n'y a pas de transcription dans l'équivalent du Journal des débats.

- M. Paradis a évoqué son projet de réforme parlementaire, ultérieurement déposé à l'ANQ, dont plusieurs mesures incluent l'usage accru des technologies de l'information.

STATISTIQUES



SUIVIS

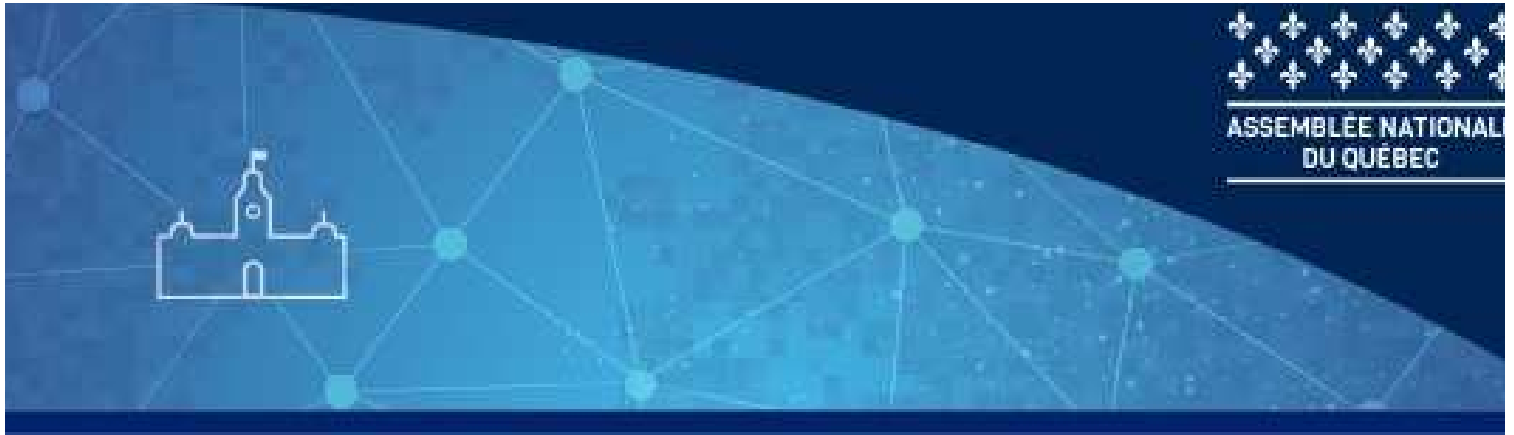
Les deux présidents ont convenu de se tenir informés de leurs meilleurs pratiques et de leurs défis respectifs pour la poursuite des travaux parlementaires dans le contexte.



DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	600,00 \$
Divers	0 \$
TOTAL	600,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC ET LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU PAYS DE GALLES, MADAME ELIN JONES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations bilatérales
Visioconférence
28 avril 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice adjointe du cabinet du président
- M. François Arsenault, directeur général des affaires parlementaires
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION GALLOISE

- M^{me} Elin Jones, présidente de l'Assemblée nationale du Pays de Galles
- M^{me} Siwan Davies, directrice des affaires parlementaires
- Secrétaire privé senior de la présidente
- Conseillère politique de la présidente

CONTEXTE

Alors que partout à travers le monde, les parlements ont dû s'adapter aux nouvelles réalités sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19, le président de l'Assemblée nationale du Québec a souhaité échanger avec ses homologues et partenaires afin de connaître les meilleures pratiques à l'étranger et partager celles du Québec.

Pour rappel, une délégation dirigée par la présidente de l'Assemblée nationale du Pays de Galles, M^{me} Elin Jones, avait visité l'ANQ le 20 février 2020 afin de discuter de thèmes tels que la participation politique des femmes, l'audit et la gestion du risque en milieu parlementaire et la participation citoyenne à la démocratie.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Informar la présidente de la situation au Québec concernant la pandémie de COVID-19 et des réflexions de l'Assemblée nationale quant à son fonctionnement dans ce contexte.

- Le président de l'ANQ a présenté le bilan de la pandémie au Québec, les difficultés rencontrées dans les CHSLD, les aides d'urgence ainsi que le processus de déconfinement graduel. Il a dressé un portrait du déroulement des travaux parlementaires de l'ANQ dans ce contexte et des mesures adoptées afin de permettre aux commissions parlementaires de se réunir virtuellement et à la Chambre de siéger avec un nombre réduit de députés.

Obtenir davantage d'information sur la situation au Pays de Galles ainsi que sur la façon avec laquelle l'Assemblée nationale continue d'opérer dans le contexte, notamment quant aux séances plénières et aux séances de commissions virtuelles.

- La présidente a fait un tour d'horizon de la situation et des problématiques rencontrées au Pays de Galles liées à la COVID 19. L'organisation et le déroulement des séances plénières et des séances de commissions en visioconférence ont été abordés. Il a notamment été question des défis rencontrés ainsi que de plusieurs aspects règlementaires et techniques visant à faciliter la tenue des débats en mode virtuel. La présidente a également partagé l'expérience de l'Assemblée nationale du Pays de Galles en matière de vote en ligne.

STATISTIQUES



SUIVIS

La présidente de l'Assemblée nationale du Pays de Galles a réitéré l'intérêt de poursuivre le développement des liens entre les deux assemblées et d'accueillir à son tour une délégation de l'ANQ au Pays de Galles.



DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	600,00 \$
Divers	0 \$
TOTAL	600,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, M. FRANÇOIS PARADIS ET LE PRÉSIDENT DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE D'AMITIÉ FRANCE-QUÉBEC (GIAFQ), M. RÉMI POINTEREAU

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat français (DANRSF)
Visioconférence
6 mai 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Lise Moreau, directrice du cabinet du président
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice adjointe du cabinet du président
- M. François Arsenault, directeur général des affaires parlementaires
- Conseillère en relations internationales

DÉLÉGATION FRANÇAISE

- M. Rémi Pointereau, questeur/sénateur et président du GIAFQ
- M. Stéphane Artano, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon
- M^{me} Martine Berthet, sénatrice de la Savoie
- M^{me} Maryvonne Blondin, sénatrice du Finistère
- M. Olivier Cadic, sénateur représentant les Français établis hors de France
- M. Jean-Marc Todeschini, sénateur de la Moselle
- Secrétaire exécutif du GIAFQ

CONTEXTE

Alors que partout à travers le monde, les parlements ont dû s'adapter aux nouvelles réalités sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19, le président de l'Assemblée nationale du Québec a souhaité échanger avec ses homologues et partenaires afin de connaître les meilleures pratiques à l'étranger et partager celles du Québec.

Un court entretien téléphonique avec le président du GIAFQ a eu lieu quelques semaines avant la visioconférence et avait notamment pour but de discuter du report de la mission de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat français, prévue à Paris en mai 2020.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Informar le président du GIAFQ et les sénateurs de la situation au Québec concernant la pandémie de COVID-19 et leur faire part des réflexions de l'Assemblée nationale quant à son fonctionnement dans ce contexte.

- Le président de l'ANQ a présenté le déroulement des travaux parlementaires au Québec, que ce soit de façon virtuelle ou en présentiel. Il a également abordé les difficultés rencontrées dans les CHSLD et dans la métropole, les aides d'urgence du Québec et du Canada ainsi que la réouverture des régions.

Obtenir davantage d'information sur la situation en France ainsi que sur la façon avec laquelle le Sénat français continue d'opérer dans le contexte, notamment quant aux séances avec la distanciation sociale.

- L'organisation des travaux en visioconférence et en séance plénière ainsi que les mesures barrières mises en place au Sénat français ont été abordés. Les sénateurs ont fait un tour d'horizon des problématiques rencontrées en France liées à la COVID-19 ainsi que des enjeux liés au déconfinement prévu le 11 mai.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les liens entre les deux institutions sont maintenus afin de déterminer le meilleur moment pour la tenue de la 14^e réunion annuelle Assemblée nationale du Québec/ Sénat de la République française, à Paris.



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, M. FRANÇOIS PARADIS, ET LE PRÉSIDENT DE LA SECTION CANADIENNE DE L'APF, M. FRANCIS DROUIN

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
13 mai 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice adjointe au cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION DE LA SECTION CANADIENNE DE L'APF

- M. Francis Drouin, député à la Chambre des Communes et président de la section canadienne de l'APF
- Agent des échanges parlementaires

CONTEXTE

Des élections fédérales canadiennes ont eu lieu le 21 octobre 2019. M. Francis Drouin a ensuite été élu président de la section canadienne de l'APF. Il était déjà membre de cette section avant les élections, en tant que rapporteur à la Commission de la coopération et du développement.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les bonnes pratiques parlementaires en temps de pandémie.

- La Chambre des communes et l'Assemblée nationale ont suspendu leurs travaux en début de pandémie. La Chambre a mis en place un Comité spécial sur la Covid-19 qui réunit l'ensemble des députés et se réunit à chaque semaine. L'Assemblée a quant à elle tenu des séances de commissions virtuelles spéciales afin que les parlementaires puissent échanger avec les ministres.

Échanger sur les travaux en cours à l'APF.

- Le Parlement du Canada occupe présentement la première vice-présidence de l'APF. En raison de la pandémie, le calendrier des activités de l'APF a été complètement revu. Les échanges ont permis de discuter d'un questionnaire de consultation transmis par l'APF et de la convocation d'un comité de crise. Également, les deux sections sont impliquées dans la révision des Statuts de l'APF. Les discussions ont permis de constater que les objectifs de transparence et en faveur d'une meilleure reddition de compte sont partagés par les deux sections.

AUTRES RÉSULTATS

Comme il s'agissait du premier appel entre MM. Paradis et Drouin depuis l'élection de ce dernier, M. Paradis a pu lui transmettre ses félicitations.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les présidents ont convenu de se tenir informés des avancements des travaux au sein de l'APF.



ENTRETIEN VIRTUEL AVEC LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA, L'HONORABLE ANTHONY ROTA

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations bilatérales
Visioconférence
15 mai 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, directeur général des affaires parlementaires
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice de cabinet adjointe du président
- Conseillère en relations internationales

DÉLÉGATION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

- M. Anthony Rota, président
- M. Charles Robert, greffier
- M. Michel Patrice, sous-greffier à l'Administration
- M. Alexandre Mattard-Michaud, chef de cabinet du président
- Agent des échanges parlementaires

CONTEXTE

Suite à une élection, il est de coutume que le président de l'Assemblée nationale du Québec rencontre ses nouveaux homologues fédéraux à l'occasion d'une visite de courtoisie à Ottawa. M. Anthony Rota a été élu président de la Chambre des communes le 5 décembre 2019. Cependant, la pandémie de COVID-19 a retardé ce projet.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les bonnes pratiques parlementaires en temps de pandémie.

- Les présidents ont expliqué comment leurs assemblées respectives s'étaient adaptées aux nouvelles mesures sanitaires liées à la COVID-19, notamment les adaptations requises afin que les deux chambres puissent siéger de manière virtuelle, les constats résultant de la mise en œuvre de ces nouvelles règles et des défis techniques rencontrés. Ils ont aussi échangé sur les défis reliés au fait que les parlements puissent siéger avec un nombre restreint d'élus.

Discuter sur les changements à entrevoir dans le futur dans la gestion des activités parlementaires.

- Les présidents ont échangé au sujet de leur vision du futur dans le contexte de pandémie de même que sur des propositions de réforme parlementaire qui faciliteraient le travail parlementaire si la situation actuelle devait se prolonger.

AUTRES RÉSULTATS

Les présidents ont échangé sur les avantages d'avoir un réseau de contacts international durant cette pandémie. Ils ont tous deux mentionné les appels qu'ils ont effectué avec leurs collègues à l'étranger afin de discuter des différents enjeux auxquels les parlementaires font face pendant la pandémie.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les présidents ont convenu de se rencontrer en personne dès que la situation le permettra.



RENCONTRE VIRTUELLE DU COMITÉ DE CRISE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
Lundi 18 mai 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice de cabinet adjointe du président
- Conseillère en relations internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Amadou Soumahoro, président de l'APF
- M. Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Emmanuel Maury, Secrétaire général administratif de l'APF
- M. Francis Drouin, 1^{er} vice-président de l'APF
- M. Moustapha Niasse, vice-président de l'APF
- M. Bruno Fuchs, vice-président de l'APF
- M. Jean-Paul Wahl, vice-président de l'APF
- M. Mars Di Bartolomeo, Trésorier de l'APF
- M. Christian Levrat, président du Réseau de lutte contre les pandémies
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de faire face au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de former un comité de crise composé des membres de la délégation permanente ainsi que du président du Réseau de lutte contre les pandémies. Un plan de crise a été soumis par courriel aux membres.

Il s'agissait de la première rencontre virtuelle du comité de crise de l'APF. Elle visait notamment à adopter le plan de crise soumis à consultation et à faire le point sur les réunions virtuelles des instances de l'APF.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les bonnes pratiques mises en place en temps de pandémie et sur les mesures sociales, économiques et politiques adoptées avec les partenaires francophones.

- L'APF a annoncé plusieurs changements dans ses pratiques afin de s'adapter à la nouvelle situation. Elle a tout d'abord sélectionné un logiciel informatique, l'outil Teams, permettant de tenir des réunions virtuelles afin de poursuivre les échanges entre les membres. De plus, le champ d'expertise du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose élargira son champ d'expertise pour devenir le Réseau de lutte contre les pandémies et échangera de manière plus étroite avec l'Organisation mondiale de la santé. Ce lien permettra au Québec de se tenir informé des dernières nouvelles en matière de santé publique.

Faire le point sur les travaux de l'APF et énoncer les priorités à venir dans les prochains mois.

- Le comité de crise a discuté de la nécessité pour l'APF d'étudier la pandémie de manière transversale dans ses travaux. Les membres du comité ont énoncé l'importance qu'un éventuel vaccin ou des médicaments contre la COVID-19 soient accessibles à toutes et tous, tant du point de vue géographique que financier. Ils ont également dénoncé les fausses nouvelles qui circulent abondamment en temps de pandémie, et discuté d'initiatives visant à les combattre. Finalement, ils ont abordé la question de l'enseignement en temps de crise, qui fera l'objet d'un nouveau rapport au sein de la CÉCAC et du Réseau des jeunes.

AUTRES RÉSULTATS

Les membres du comité ont également évoqué la possibilité que l'APF prenne position sur l'allègement de la dette des pays africains dans le contexte de pandémie actuelle. Ils ont donc convenu d'organiser une tribune pour engager le débat.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les membres du comité de crise faisant tous partie du Bureau de l'APF, ils se réuniront à nouveau dans le cadre de la réunion virtuelle de cette instance, prévue le 6 juillet prochain.



BUREAU DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
19 mai 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Geneviève Hébert, députée de Saint-François, rapporteure
- Conseillère en relations internationales

BUREAU DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

- M. Joël Godin (Canada), président de la commission
- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire de l'APF
- M^{me} Claudine Lepage (France), vice-présidente de la commission
- M^{me} Sedami Medegan Fagla (Bénin), vice-présidente de la commission
- M^{me} Nadia El Yousfi (Belgique), rapporteure
- M. Irenée Djaosera (Madagascar), rapporteure
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de tenir des réunions virtuelles de ses commissions et ses réseaux. Le Bureau de la Commission des affaires parlementaires (CAP) a donc été convoqué afin de discuter d'une éventuelle réunion virtuelle de ses membres.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Poursuivre l'implication de la section du Québec dans les travaux de cette commission.

- La rapporteure du Québec a souligné que l'avancement du rapport pouvait aller de l'avant malgré la pandémie. Elle a rappelé la tenue d'un atelier participatif lors de la dernière rencontre de la commission à Abidjan, en juillet 2019. Cet atelier a permis de déterminer les aspects qui intéressaient davantage les parlementaires. La section du Québec est donc en train de terminer la préparation d'un questionnaire qui sera transmis aux sections.

La section du Québec a également proposé que son secrétaire général intervienne lors de la rencontre de la commission sur l'organisation des parlements face au COVID-19 pour discuter des moyens mis en place. Cette proposition a été acceptée.

Par ailleurs, la section du Québec sert d'intermédiaire entre la CAP et le Réseau francophone d'éthique et de déontologie, présidé par la Commissaire du Québec, M^{me} Ariane Mignolet. Il a été convenu de discuter d'un projet de convention entre ce Réseau et l'APF lors de la prochaine rencontre de la commission.

Faire le point sur les travaux de la commission et énoncer les priorités à venir dans les prochains mois.

- La commission a proposé plusieurs nouveaux sujets de rapports. Tout d'abord, la prochaine réunion de la CAP contiendra un point sur l'organisation des parlements en temps de pandémie. Cette première étape servira à auditionner des experts sur le sujet, dont le secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, puis un projet de rapport suivra. Il a également été proposé d'effectuer un rapport sur la protection des données personnelles dans l'espace francophone. Cette thématique est jugée particulièrement intéressante dans le contexte où de nombreux débats ont lieu sur l'utilisation de la géolocalisation pour lutter contre la COVID-19. Finalement, un autre projet de rapport sur les obstacles à l'initiative législative des parlementaires a été proposé.

AUTRES RÉSULTATS

À la demande de la députée du Québec, un point a été apporté sur les actions de coopération prévues pour l'année 2020. Il a été expliqué que, même si les actions ne pouvaient pas être tenues dans l'année financière pour laquelle elles avaient été approuvées, il ne sera pas possible de les reporter automatiquement pour l'année suivante, soit 2021. Il faudra présenter de nouvelles demandes de financement à l'APF. Une mise à jour devrait être réalisée à ce sujet sous peu.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les membres du Bureau ont convenu de tenir la réunion de la commission le 26 juin 2020.



RÉUNION DU BUREAU DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
20 mai 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, rapporteure à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Christian Levrat (Suisse), président
- M. Philippe Mouiller (France), rapporteur
- M^{me} Germaine Anate (Togo), rapporteure
- Conseiller du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de tenir des visioconférences des diverses commissions et réseaux. Le Bureau de la CECAC s'est réuni le 20 mai afin de préparer une réunion virtuelle de l'ensemble des membres de la commission.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Établir l'ordre du jour de la réunion virtuelle de la CECAC prévue le 8 juillet 2020.

- Outre les points statutaires, les parlementaires discuteront de l'éducation en période de crise sanitaire, de la désinformation en matière de santé et de l'impact de la pandémie sur la culture. Il est également prévu que la députée québécoise présente son rapport de suivi sur la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- Le conseiller Mathias Reynard (Suisse) présentera un rapport intérimaire relatif à l'enseignement à distance en temps de COVID-19.

Discuter des travaux futurs de la CECAC.

- Compte tenu du temps limité de la réunion, la présentation du rapport sur le décrochage scolaire des filles et des garçons par la députée québécoise a été reportée à une réunion ultérieure. Une section sera ajoutée sur les impacts de la pandémie sur le décrochage scolaire. Il en est de même pour le rapport sur le sport et la Francophonie, préparé par la Section française.

STATISTIQUES



SUIVIS

La réunion virtuelle de la commission aura lieu le 8 juillet 2020.



SÉANCE DE TRAVAIL SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DIFFUSION DE L'INFORMATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération - Programme commun d'appui au Burkina Faso (PROCAB)
Visioconférence
27 mai 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- Coordonnateur de la sécurité de l'information, de la continuité et de la gestion des risques
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION BURKINABÈ

- Conseiller technique national PROCAB

CONTEXTE

L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et le Centre parlementaire (CP) ont signé, en avril 2019, un protocole d'entente dans le cadre du Programme commun d'appui au Burkina Faso (PROCAB), financé par l'Union européenne, la Suède et la Suisse. Amorcé en 2018, ce programme vise à renforcer les capacités des députées et députés ainsi que du personnel parlementaire du Burkina Faso, conformément à son plan stratégique 2016-2020. En accord avec son plan stratégique, l'Assemblée nationale du Burkina Faso souhaite se doter d'une politique de diffusion de l'information afin de faire connaître au public son mandat et ses activités, de faciliter l'accès aux documents officiels et de promouvoir la bonne gouvernance.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Partager l'expérience québécoise en matière de sécurité de l'information

- Dans le cadre de la séance de travail virtuelle, le conseiller technique PROCAB s'est intéressé aux divers niveaux de classification de la confidentialité de l'ANQ ainsi qu'à la façon dont ils sont déterminés. Il a aussi souhaité en apprendre davantage sur les exceptions en matière de diffusion. Le coordonnateur de la sécurité de l'information, de la continuité et de la gestion des risques a insisté sur l'importance de se doter d'un outil de classification adapté à la réalité organisationnelle du parlement burkinabè.
- Le conseiller technique PROCAB s'est familiarisé avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et le fonctionnement de l'ANQ quant aux demandes d'accès à l'information.

Présenter les autres directions l'ANQ qui pourraient partager leur expertise en matière de diffusion de l'information et discuter de la possibilité d'organiser une séance de travail virtuelle entre des représentants de l'ANQ et du groupe de travail burkinabè.

- L'organisation d'une séance de travail virtuelle, entre des représentants de l'ANQ, dont le coordonnateur de la sécurité de l'information, de la continuité et de la gestion des risques et le groupe de travail burkinabè, a été discutée.
- Il a été convenu que les directions suivantes pourraient fournir leurs recommandations en lien avec la transparence, le traitement documentaire et les demandes d'accès à l'information : Direction du secrétariat général et du secrétariat du Bureau, Direction de la Bibliothèque, Direction des affaires juridiques et législatives.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'ANQ a assuré le suivi auprès des directions préalablement identifiées afin de recueillir leurs recommandations en lien avec la transparence, le traitement documentaire et les demandes d'accès à l'information.

Une séance de travail virtuelle sera co-organisée par le Centre parlementaire canadien et l'ANQ, pour permettre l'échange de bonnes pratiques en matière de diffusion de l'information entre les parlements québécois et burkinabè.



BUREAU DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
Vendredi 29 mai 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Éric Lefebvre, vice-président et rapporteur de la Commission politique
- Conseillère en relations internationales

BUREAU DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

- M. Christophe-André Frassa (France), président
- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Philippe Courard (Belgique), rapporteur
- M. Dennis Dawson (Canada), rapporteur
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19 qui a forcé l'annulation des réunions prévues au printemps, l'APF a proposé de tenir des réunions virtuelles des de ses commissions et ses réseaux. Le Bureau de la Commission politique a donc été convoqué afin de préparer la visioconférence de ses membres.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Faire le point sur l'avancement des différents projets de rapport en cours d'étude à la commission.

- La commission procède présentement à la rédaction de trois projets de rapports. Un rapport se penche sur la question du maintien de la paix, pour lequel un groupe de travail a été créé. Il est proposé que la question sanitaire, en lien avec la pandémie actuelle, soit incluse dans les réflexions. Le second porte sur la liberté de presse. Dans ce cas aussi, il est recommandé de considérer les modifications entraînées à la liberté de presse au sein des États à cause des situations politiques et sanitaires actuelles. Finalement, la section du Québec a débuté l'écriture d'une étude sur les impacts du développement de l'intelligence artificielle sur l'État de droit et la démocratie. À ce sujet, il est convenu qu'un expert sera invité à prendre part à la prochaine réunion de la commission en présentiel.

Échanger sur la poursuite des mandats spécifiques à la commission.

- Le président a mentionné que le rapport sur les situations politiques était toujours maintenu à jour par le secrétariat de la commission et qu'une version synthétique serait présentée lors de la prochaine réunion en présentiel. Par ailleurs, il a été rappelé que les membres du Bureau de l'APF, réunis à Dakar en janvier dernier, ont convenu de suspendre l'application des mécanismes de vigilance démocratique dans leur forme actuelle. La commission politique s'est fait confier le mandat de les réformer. Cela s'ajoutera aux autres éléments inscrits dans la révision des Statuts de l'APF. Il a été entendu entre les membres que la révision ne s'effectuerait pas à distance.

STATISTIQUES



SUIVIS

La réunion de la Commission politique a été fixée au lundi 29 juin. Elle portera uniquement sur les conséquences politiques de la crise sanitaire dans l'espace francophone.

COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
Mardi 2 juin 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec et présidente du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie
- Conseillère en relations internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Françoise Schepmans (Belgique), 1^{re} vice-présidente
- M^{me} Stéphanie Kerbarh (France), rapporteure
- M^{me} Marie-France Lalonde (Canada), membre
- M^{me} Simona Bucura-Oprescu (Roumanie), membre
- M^{me} Néné Marième Kane (Sénégal), membre
- M^{me} Natalia Kusendova (Ontario), membre
- M^{me} Aicha Maiga (Mali), membre
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19 qui a forcé l'annulation des réunions prévues au printemps, l'APF a proposé de tenir des réunions virtuelles des diverses commissions et réseaux. Le Comité directeur du Réseau des femmes a donc été convoqué afin de préparer la visioconférence de l'ensemble des membres du Réseau.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Faire le point sur l'avancement des différents projets de rapport en cours d'étude au Réseau et les activités à venir.

- La présidente a invité les membres à produire un rapport qui ferait état de la situation des femmes durant cette période de crise afin de documenter les bonnes pratiques et d'identifier les impacts genrés.
- La section canadienne a informé le comité directeur de l'avancement du rapport sur « la cyberviolence envers les femmes et les enfants », pour lequel un questionnaire avait été transmis aux sections. Par ailleurs, la présidente a expliqué que le Sommet de la Francophonie prévu à Tunis en décembre prochain avait été reporté. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a également annoncé que la thématique allait être revue afin de prendre en compte la crise sanitaire actuelle. Un avis de l'APF sera donc rédigé et soumis à discussion dans le cadre des travaux du Réseau.
- Finalement, la présidente a mentionné que les activités de coopération du Réseau prévues au printemps avaient toutes été reportées, de même que l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones prévu à Québec à l'automne prochain.

Rappeler l'objectif d'adopter une politique pour prévenir et gérer le harcèlement au sein de l'APF.

- La présidente a rappelé aux membres du Comité directeur que l'un de ses principaux objectifs pour son mandat était l'adoption d'une politique contre le harcèlement pour l'APF. Pour ce faire, le Réseau a obtenu l'approbation du Bureau à Dakar afin de travailler à l'atteinte de cet objectif, inscrit dans le cadre stratégique de l'APF au point 2.1.5. La prochaine réunion en présentiel du Réseau devrait se tenir en même temps que celle de la Commission politique, ce qui permettra l'examen conjoint de la politique par les membres des deux instances.

AUTRES RÉSULTATS

La présidente a également pu rappeler le projet de collaboration avec le projet d'ONU

Femmes qui a pour objectif d'atteindre une égalité devant la loi, selon six domaines qui ont été arrêtés par l'organisation. Ainsi, le Réseau souhaite que six sections se proposent pour chacun de ces domaines et présentent un projet de rapport afin d'en arriver à une proposition de loi cadre.

STATISTIQUES



SUIVIS

La réunion virtuelle de l'ensemble des membres du Réseau se tiendra à l'automne prochain, la date reste à déterminer. Par la suite, le Réseau devrait se réunir lors de la Session à Rabat en janvier 2021, puis en Nouvelle-Calédonie, à la fin du mois d'avril ou début mai de cette même année, conjointement avec le Réseau des jeunes parlementaires et la Commission politique.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRéU)
Visioconférence
12 juin 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay (Masson), vice-président de la DANRéU
- Conseiller en relations internationales

CONTEXTE

La pandémie mondiale de COVID-19 a forcé l'annulation des réunions du comité exécutif et des commissions de la NCSL prévues à Québec du 4 au 6 juin 2020. L'organisation a opté pour l'organisation d'une réunion virtuelle du comité exécutif, afin de pouvoir faire adopter le budget de l'organisation pour l'année 2021.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Exprimer la déception de l'Assemblée nationale de n'avoir pu accueillir en personne les membres du comité exécutif à Québec et réitérer son engagement au sein de la NCSL.

- Le personnel de la DANRéU a été en contact étroit avec les autorités de la NCSL tout au long des mois qui ont précédé les dates de la réunion prévue à Québec.

Après l'annulation de la rencontre, le vice-président de la DANRÉU et son personnel administratif ont exprimé aux autorités de la NCSL leur désir d'accueillir une autre réunion de l'organisation dans un avenir rapproché, ce qui a été accueilli chaleureusement.

- Lors de la réunion virtuelle, le président de la NCSL, M. Robin Vos, ainsi que le directeur exécutif de l'organisation, M. Tim Storey, ont exprimé leur regret de n'avoir pu venir à Québec pour la réunion de comité exécutif.

Prendre part aux réunions de planification stratégique de l'organisation.

- Le député québécois a pris part à la rencontre du comité exécutif ainsi qu'à la réunion de la Commission du budget, des finances et des règles. Le comité exécutif a notamment adopté le budget 2021 de l'organisation, ainsi qu'une résolution énonçant des dispositions prises par l'organisation afin de s'adapter à la pandémie de COVID-19.
- Considérant l'annulation de l'Assemblée annuelle de la NCSL initialement prévue à Indianapolis, du 10 au 13 août 2020, il a été rappelé que les mandats des membres du comité exécutif de l'organisation étaient prolongés jusqu'à la prochaine Assemblée annuelle, qui doit avoir lieu à Chicago au mois d'août 2021.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'Assemblée nationale demeurera en contact avec les autorités de la NCSL afin de rappeler son intérêt à accueillir à Québec une autre réunion de l'organisation dans un avenir rapproché.



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
25 juin 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Harold Lebel (Rimouski), vice-président et rapporteur à la Commission de la coopération et du développement (CCD)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- Mme Angélique Ngoma (Gabon), présidente de la CCD
- M. Jacques Krabal (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Mamadou Diallo (Burkina Faso), rapporteur
- M. Éric Forest (Canada), rapporteur
- M. Jean-Pierre Grin Hoffmann (Suisse), rapporteur
- M. Mansour Kamardine (France), rapporteur
- Autres membres de la CCD
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de tenir des visioconférences des diverses commissions et réseaux. Le Bureau de la CCD s'est réuni le 9 juin dernier pour préparer en amont l'ordre du jour et le format de la réunion virtuelle du 25 juin 2020.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger entre sections membres de la Commission sur la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 et réfléchir sur les actions pouvant être entreprises par les parlements pour faire face au coronavirus.

- Des experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ont été invités à présenter un état des conséquences alimentaires, sanitaires et économiques de la crise du COVID-19.
- La Directrice des Partenariats de la FAO, M^{me} Marcella Villareal, a pris la parole afin d'exposer les conséquences de la pandémie sur la sécurité alimentaire. Elle a souligné que la crise actuelle de la COVID-19 a accentué les disparités dans l'accès aux denrées alimentaires. Face à cette situation, elle a réitéré l'importance de renforcer la collaboration multilatérale pour défendre le droit à l'alimentation. Elle a mentionné le rôle-clé que les parlements ont à jouer auprès de l'exécutif afin de générer un environnement propice à la matérialisation du droit à l'alimentation, notamment en favorisant l'adoption de lois garantissant la libre-circulation des travailleurs agricoles, l'accès à l'alimentation et une aide alimentaire pour les populations plus vulnérables. Finalement, elle a aussi informé les membres de la Commission que l'accord de partenariat entre l'APF et la FAO sera ratifié dans les plus brefs délais, témoignant ainsi de l'engagement des parlements de la Francophonie dans la lutte contre la faim et la malnutrition.
- Le Directeur de la Francophonie économique et du numérique à l'OIF, M. Henri Monceau, a pour sa part abordé les conséquences économiques de la pandémie sur les États francophones. Il a indiqué qu'un dispositif a été mis en place par le pôle économique de l'OIF et l'ensemble des représentations régionales de l'organisation afin d'assurer une veille sur l'évolution de la crise du coronavirus. Il a présenté diverses actions mises de l'avant par l'OIF, mentionnant l'importance du partage des données et des bonnes pratiques au sein de l'espace francophone.
- Le représentant de l'OMS au Gabon, M. Magarran Monzon Bagayoko, a présenté un état de la situation de la pandémie de la COVID-19 et répondu aux différentes interrogations des parlementaires à ce sujet.

À titre de rapporteur au sein de la Commission, présenter les rapports sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que l'avancement du rapport sur la question de la revitalisation des territoires ruraux dans l'espace francophone.

- Avec la pandémie de la COVID-19, le rapport de suivi des négociations commerciales a porté sur les répercussions économiques de la crise sanitaire. Un questionnaire à l'intention des membres de la Commission a aussi été présenté afin de les consulter sur leurs besoins et leurs intérêts quant au suivi des négociations commerciales.
- La Section du Québec a exposé le format d'histoire à succès qu'elle souhaite recueillir au courant des prochains mois afin de présenter un guide des bonnes pratiques en matière de revitalisation des territoires ruraux, à l'occasion de la prochaine Session de l'APF. Un questionnaire sera également soumis aux sections membres de l'APF à cet effet.

Exprimer l'entière collaboration de la Section du Québec et de l'Assemblée nationale du Québec au projet de plan de développement durable de l'APF, proposé par la Région Amérique.

STATISTIQUES



SUIVIS

La Section du Québec assurera un suivi des deux questionnaires soumis aux membres de la Commission et veillera à apporter son soutien à la Région Amérique dans la démarche d'élaboration d'un plan de développement durable institutionnel.

La prochaine réunion en présentiel devrait se tenir lors de la 46^{ème} Session de l'APF prévue à Rabat (Maroc) en janvier 2021.



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'APF

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
26 juin 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Geneviève Hébert, députée de Saint-François, rapporteure
- Conseillère en relations internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Joël Godin (Canada), président de la Commission des affaires parlementaires
- M. Jacques Krabal (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF
- M^{me} Claudine Lepage (France), vice-présidente
- M^{me} Sedami Medegan Fagla (Bénin), vice-présidente
- M^{me} Nadia El Yousfi (Belgique), rapporteure
- Autres membres de la CAP
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de tenir des visioconférences des diverses commissions et réseaux. Le Bureau de la CAP s'est réuni le 19 mai dernier afin de préparer cette réunion virtuelle de l'ensemble des membres de la commission.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les bonnes pratiques mises en place en temps de pandémie dans les parlements francophones.

- Un point à l'ordre du jour a été dédié à l'intervention d'experts (Bénin, France, Québec et Canada) sur la réaction des parlements face à la crise sanitaire. Le secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec est intervenu afin de présenter les différentes étapes de la réaction de l'institution, la mise en place d'une cellule de coordination, la tenue de rencontres permettant de maintenir la communication entre les divers acteurs et l'importance d'apporter un soutien au personnel administratif et politique. Les autres experts ont également discuté de spécificités propres à leur contexte.

Faire le point sur les travaux de la commission et énoncer les priorités à venir dans les prochains mois.

- La commission a défini les thématiques sur lesquelles ses travaux porteront, à savoir : les parlements en temps de crise, l'ouverture des parlements, la géolocalisation en temps de pandémie. En ce qui concerne l'ouverture des parlements, la députée du Québec a présenté le suivi de l'avancement de l'étude. Elle a expliqué qu'un questionnaire sera transmis aux membres de la commission. L'objectif final est la rédaction d'un recueil de bonnes pratiques qui serait utile aux élus.

AUTRES RÉSULTATS

La commission a également poursuivi les discussions entourant une éventuelle collaboration entre l'APF et le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires, dont la responsabilité lui a été déléguée lors de la réunion du Bureau qui s'est tenue à Dakar en janvier dernier. Elle a entendu la présidente de ce réseau, M^{me} Ariane Mignolet, Commissaire à l'éthique et à la déontologie du Québec. Elle a expliqué où en était le Réseau ainsi que les bénéfices d'une collaboration entre les deux organisations.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le président de la CAP fera rapport des décisions prises par les membres lors de la visioconférence du Bureau de l'APF, prévue le 6 juillet prochain.



RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
29 juin 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska et vice-président et rapporteur de la CP
- Conseillère en relations internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Christophe-André Frassa (France), président de la Commission politique
- M. Jacques Krabal (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Philippe Courard (Belgique), rapporteur, section belge
- M. Dennis Dawson (Canada), rapporteur, section canadienne
- Autres membres de la CP
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de tenir des visioconférences des diverses commissions et réseaux. Le Bureau de la CP s'est réuni le 29 mai dernier afin de préparer cette réunion virtuelle de l'ensemble des membres de la commission.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les situations en temps de pandémie dans les sections membres de la commission.

- Un point à l'ordre du jour a été dédié à la prise de parole des membres afin de faire le point sur la situation dans leur région dans ce contexte de crise sanitaire. Ce type de discussion permet de partager les bons coups et les défis entre les différentes régions du monde.

Faire le point sur les conséquences politiques de la crise sanitaire sur l'espace francophone.

- La directrice des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'OIF, M^{me} Lauren Gimenez, a pris la parole afin d'exposer diverses conséquences de la pandémie. Elle a notamment mentionné que cette crise a provoqué un dilemme pour les États entre le report de processus électoraux ou la tenue des scrutins dans des conditions difficiles. La directrice a aussi parlé de l'impact pour les personnes déjà vulnérables, comme les femmes, les enfants, les réfugiés et les personnes privées de liberté. Mme Gimenez a également présenté les aides offertes par l'OIF dont un fonds d'urgence pour les femmes, le partage de solutions innovantes et l'aide pour le milieu enseignant. Finalement, elle a évoqué le problème des fausses informations qui circulent massivement en ligne depuis le début de cette pandémie.

Présenter l'avancement dans le mandat de révision des Statuts de l'APF.

- Le président de la commission a présenté l'échéancier révisé pour la modernisation des Statuts, qui tient compte des changements entraînés par la pandémie. Il a également expliqué les objectifs du Groupe de travail pour la révision, qui ont été déterminés selon une consultation en ligne menée par la commission.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le président fera rapport des travaux de la commission lors de la visioconférence du Bureau de l'APF, prévue le 6 juillet prochain.

La commission a également convenu de se réunir à l'automne afin de poursuivre l'étude des thématiques courantes. La prochaine réunion en présentiel devrait se tenir lors de la Session prévue à Rabat en janvier 2021.



RÉUNION DU BUREAU DE L'APF

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
6 juillet 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, directeur général des affaires parlementaires
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice adjointe de cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Amadou Soumahoro (Côte d'Ivoire), président de l'APF
- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire
- M. Francis Drouin (Canada), premier vice-président
- M. Habib El Malki (Maroc), vice-président
- M. Moustapha Niasse (Sénégal), vice-président
- M. Bruno Fuchs (France), vice-président

- M^{me} Thuy Anh Nguyne (Vietnam), vice-présidente
- M. Mars Di Bartolomeo (Luxembourg), trésorier
- M. Joël Godin (Canada), président de la Commission des affaires parlementaires
- M^{me} Angélique Ngoma (RD du Congo), présidente de la Commission de la coopération et du développement
- M. Christian Levrat (Suisse), président de la Commission de l'éducation, des affaires culturelles et des communications
- M. Christophe-André Frassa (France), président de la Commission politique
- M^{me} Amanda Simard (Ontario), présidente du Réseau des jeunes parlementaires
- M^{me} Lena Diab (Nouvelle-Écosse), chargée de mission Amérique
- Autres membres du Bureau
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de tenir des visioconférences des diverses commissions et réseaux. Le Bureau se réunit afin de faire le point sur la progression de ses travaux et d'examiner les principaux dossiers de l'organisation.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les situations en temps de pandémie dans les sections membres.

- Les conséquences de la COVID-19 et notamment la question de la fracture numérique au sein des parlements francophones ont été discutées. L'APF a proposé de mettre en place un fonds de solidarité numérique grâce aux économies sur les actions de coopération qui n'auront pas été réalisées.

Faire le point sur les activités de coopération prévues pour 2020.

- L'actualisation de la programmation de la coopération a été présentée. Toutes les activités prévues au printemps 2020 ont été annulées ou reportées. L'APF espère pouvoir tenir certains séminaires à l'automne 2020. Les activités que la section du Québec avait prévu tenir ont été reportées à l'année 2021, soit le Programme international de formation parlementaire ainsi que l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones. Les dates seront déterminées ultérieurement, selon l'évolution des conditions sanitaires mondiales.

Traiter les dossiers réguliers reliés à l'administration de l'organisation.

- Le Bureau a approuvé les documents qui lui ont été transmis par les réseaux et commissions. Entre autres, il a donné son approbation à l'échéancier revu pour la révision des Statuts de l'APF et aux objectifs ciblés par le Groupe de travail chargé de ce mandat. Les membres ont également approuvé la poursuite de l'étude des demandes d'adhésion ainsi que des projets de partenariat. Le Bureau a aussi adopté le rapport du Trésorier.

AUTRES RÉSULTATS

La chargée de mission Amérique, M^{me} Lena Diab, a pris la parole au nom de la Région Amérique afin d'expliquer qu'à l'initiative de la section du Québec, la région se chargera de proposer un plan de développement durable pour l'APF, en collaboration avec la Commission de la coopération et du développement.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion en présentiel devrait se tenir lors de la Session prévue à Rabat, en janvier 2021.



RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
8 juillet 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, rapporteure à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Christian Levrat (Suisse), président
- M. Mathias Raynard (Suisse), rapporteur
- M^{me} Iphigénie Mukandera (Rwanda), rapporteure
- Autres membres de la CECAC
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de tenir des visioconférences des diverses commissions et réseaux. Le Bureau de la CECAC s'est réuni le 20 mai dernier afin de préparer cette réunion virtuelle de l'ensemble des membres de la commission.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur l'éducation en période de crise sanitaire.

- Les membres de la commission ont entendu les présentations du Professeur Abdel Rahamane Baba-Moussa, secrétaire général de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) et M. George Malamoud, conseiller stratégique du recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie. Le conseiller national suisse Mathias Reynard a également déposé son projet de rapport intérimaire sur l'enseignement en temps de crise. Celui-ci a dénoncé les risques de voir les disparités augmenter chez les enfants à la rentrée scolaire considérant les inégalités d'accès au matériel technologique et pédagogique dans plusieurs pays de la Francophonie. M. Reynard présentera une résolution lors de la prochaine réunion de la CECAC.

Entendre M. Arnaud Mercier, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas sur la désinformation en santé.

- M. Mercier a brossé un portrait de la situation concernant les fausses informations en santé circulant sur les réseaux sociaux, notamment en temps de crise sanitaire. Il a appelé les parlementaires à sensibiliser la population sur le sujet et à s'assurer que la population soit bien informée.

Présenter le rapport de suivi sur la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et discuter des impacts de la pandémie de Covid-19 dans le domaine de la culture.

- Ce point a été reporté à une réunion ultérieure, faute de temps.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le rapport de suivi sur la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sera présenté lors de la prochaine rencontre de la commission, qui devrait avoir lieu à Rabat, au Maroc, en janvier 2021.

Déterminer les dates de la réunion *intersessionnelle* de la CECAC qui devrait avoir lieu à Québec en 2021.



63^E RÉUNION DU CONSEIL RÉGIONAL CANADIEN DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
14 juillet 2020

- M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'ANQ et représentante de la section du Québec au Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth
- M. François Arsenault, Directeur général des affaires parlementaires
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, le Conseil régional, organe dirigeant de la Région canadienne de l'APC composé des présidents et des chefs des 14 sections membres, a choisi de tenir sa réunion en visioconférence. Le Conseil régional se réunit afin de prendre les décisions nécessaires concernant les affaires courantes de la Région canadienne et de faire le point sur ses activités.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Faire le point sur les activités prévues durant l'année 2020-2021.

- La tenue des activités au programme pour l'année 2020-2021 a été discutée. Toutes les activités prévues à l'été et à l'automne 2020 ont été annulées ou reportées. Les dates seront déterminées ultérieurement, selon l'évolution des conditions sanitaires. Les membres se sont mis d'accord sur la nécessité de mettre à jour les listes des sections hôtes des différents événements. Le Conseil a également adopté une motion afin de proposer au Comité exécutif international de l'APC de reporter la tenue de la 65^e Conférence internationale du Commonwealth, qui devait se tenir à Halifax au mois de janvier 2021. Il a également été question de l'organisation d'une réunion virtuelle de l'Association des présidents d'Assemblée du Canada avant la fin de l'été 2020.

Prendre part aux décisions concernant les affaires courantes de la région canadienne.

- Le Conseil régional a adopté les comptes-rendus, rapports d'activités et rapports sur le budget des différentes instances pour l'année 2019-2020. Il a procédé à l'adoption des états financiers vérifiés et à la sélection du cabinet d'audit pour le prochain exercice financier. Il a approuvé les budgets 2020-2021 de la Région canadienne, de la Région canadienne du réseau des Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC), ainsi que de la Revue parlementaire canadienne.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion en présentiel devrait se tenir lors de la Conférence régionale canadienne prévue à Toronto, en juillet 2021.

DÉPENSES

CHANTAL SOUCY, VICE-PRÉSIDENTE DE L'ANQ ET REPRÉSENTANTE DE LA SECTION DU QUÉBEC AU RÉSEAU DES FEMMES PALEMENTAIRES DU COMMONWEALTH

Transport	0 \$
Repas	0 \$
Hébergement	0 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	125,00 \$
Sous-total	125,00 \$

SOUS-TOTAUX GLOBAUX

Transports	0 \$
Repas	0 \$
Hébergement	0 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	125,00 \$
Autres frais	0 \$
TOTAL	125,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE (ERC)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU)
Visioconférence
3 au 27 août 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Gilles Bélanger (Orford), vice-président de la DANRÉU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au comité exécutif et à la Commission des relations Canada-États-Unis de l'ERC
- M. Carlos Leitão (Robert-Baldwin), vice-président de la DANRÉU et représentant de l'ANQ au comité exécutif et à la Commission des transports de l'ERC
- M. Sylvain Lévesque (Chauveau), représentant de l'ANQ à la Commission sur l'agriculture et le développement rural et à la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC
- M. Guy Ouellette (Chomedey), membre du comité exécutif et co-président de la Commission des relations Canada-États-Unis de l'ERC
- Conseillers en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

Les parlementaires québécois membres du comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle et à la planification stratégique.

En raison de la pandémie de COVID-19, l'ERC a dû annuler la tenue de son assemblée annuelle qui devait avoir lieu du 22 au 26 août à Manchester, NH.

Dans le contexte, l'ERC a décidé de tenir une série d'activités et de conférences en ligne, incluant les réunions de ses commissions et comités administratifs, durant le mois d'août 2020.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présider la séance de travail virtuelle de la Commission des relations Canada-États-Unis.

- Le co-président de la Commission des relations Canada-États-Unis a animé une séance virtuelle portant sur les relations entre les États, les provinces et les gouvernements fédéraux à l'ère de la COVID-19.

Prendre activement part à la séance de travail virtuelle de la Commission des relations Canada-États-Unis.

- Trois parlementaires québécois ont pris part à la séance virtuelle de la Commission des relations Canada-États-Unis portant sur les relations bilatérales entre les deux pays dans ce contexte de pandémie. Les parlementaires ont pu échanger avec leurs homologues américains et canadiens sur les enjeux commerciaux liés à la relation entre le Canada et les États-Unis, dans un contexte de pandémie.

Prendre part aux travaux de la réunion virtuelle du Comité exécutif de l'ERC et voter en faveur de la résolution dénonçant les tarifs sur l'aluminium canadien imposés par le gouvernement américain.

- Le co-président de la Commission des relations entre le Canada et les États-Unis et membre du Comité exécutif de l'ERC a voté en faveur d'une résolution dénonçant les tarifs sur l'aluminium canadien imposés par le gouvernement américain. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par le Comité exécutif et est disponible ici : <https://csg-erc.org/policies/canada-us-relations/>.
- Les trois parlementaires membres du Comité exécutif de l'ERC ont également voté afin d'élire le nouveau vice-président du CSG.

Échanger avec des partenaires américains sur les impacts de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des transports et sur les stratégies de réponse adoptées par chacune des juridictions.

- Durant un « tour de table » virtuel, le parlementaire québécois a présenté un résumé des effets négatifs de la pandémie sur le secteur des transports au Québec, ainsi que des stratégies adoptées par les autorités pour y faire face. Il a notamment évoqué les impacts de la fermeture de la frontière canado-américaine et la baisse du trafic aérien; les grands projets d'infrastructures lancés par le gouvernement constituent quant à eux les piliers de la relance économique.
- Les législateurs des États américains ont unanimement présenté un portrait assez sombre du transport dans leurs États respectifs, soulignant les déficits budgétaires entraînant des retards dans les projets d'infrastructures. Ils ont souligné l'importance d'une aide du gouvernement fédéral américain dans la relance de leurs activités.

Statuer sur des sujets d'intérêt pour les travaux à venir de la Commission des transports de l'ERC.

- Le représentant de l'Assemblée nationale a exprimé à ses collègues états-uniens son désir que la commission se penche sur les impacts négatifs de la pandémie sur l'offre de transport en régions éloignées et sur des solutions à envisager. La proposition a été accueillie favorablement par les législateurs présents.

Prendre part activement à la réunion virtuelle de la Commission de l'agriculture et du développement rural.

- Le parlementaire a présenté les grandes lignes de l'actualité parlementaire et politique dans ces secteurs d'activité, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19. À noter que les membres de la commission ont démontré un vif intérêt à l'égard du mandat d'initiative de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'ANQ portant sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement. Une copie des recommandations adoptées par la Commission a été envoyée aux membres de cette commission de l'ERC.

STATISTIQUES



SUIVIS

À mentionner que l'administration fédérale américaine a renoncé à l'imposition de tarifs sur l'aluminium canadien le 15 septembre 2020.



RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
Visioconférence
12 août 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay, vice-président de la DANREU et représentant de l'Assemblée nationale au groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la National Conference of State Legislatures (NCSL)
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

Une réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la NCSL devait se tenir parallèlement à la réunion du comité exécutif de cette organisation à Québec, du 4 au 6 juin 2020. Or, ces activités ont dû être annulées en raison de la pandémie de COVID-19. Le groupe de travail s'est donc réuni virtuellement pour une rencontre portant sur le stockage d'énergie.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer une présence de l'Assemblée nationale lors de cette rencontre afin de demeurer au fait des plus récents développements en lien avec le réseau électrique nord-américain.

- Le parlementaire québécois a pris part aux conférences et à la séance de travail et a ainsi pu en apprendre plus sur les développements dans le domaine d'avenir du stockage d'énergie. Les conférences ont entre autres porté sur le fonctionnement de cette technologie, sur le rôle qu'elle sera amenée à jouer dans les prochaines décennies et sur les développements législatifs actuels et futurs en la matière.

Faire valoir les secteurs d'excellence du Québec auprès de partenaires états-uniens.

- Le député québécois a pris part à une séance de travail au cours de laquelle il a pu présenter à ses homologues américains les efforts de recherche du Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie d'Hydro-Québec, un leader mondial en la matière.
- Le représentant de l'ANQ a notamment souligné le partenariat de recherche et de développement existant entre le Centre d'excellence et le laboratoire de recherche de l'armée américaine, ainsi que le développement d'une batterie par la société d'État québécoise.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'Assemblée nationale poursuivra sa participation aux rencontres du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la NCSL. La prochaine rencontre est prévue en marge de l'activité virtuelle « Camp de base » de l'organisation, qui se tiendra du 15 au 17 septembre 2020.



CINQUIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
19 et 20 août 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice adjointe de cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La Conférence mondiale des présidents de parlements se déroule tous les cinq ans depuis l'année 2000 et a pour objectif de renforcer la dimension parlementaire de la gouvernance mondiale. Cette cinquième conférence, organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) en collaboration avec les Nations Unies et le Parlement d'Autriche, devait se tenir à Vienne les 19 et 20 août 2020. En raison de la pandémie de COVID-19 il a été décidé de le tenir en ligne avec un programme réduit sur le thème « Les parlements mobilisés pour un multilatéralisme plus efficace qui apporte la paix et le développement durable aux peuples et à la planète ».

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Se familiariser avec le fonctionnement de la Conférence mondiale des présidents de parlement et demeurer au fait des enjeux prioritaires soulevés par les présidents de parlement dans le monde.

- Le président a assisté au débat interactif portant sur les mesures concrètes pouvant être prises par les parlements dans les secteurs de la santé, du climat et de l'économie. À cette occasion la nécessité d'une coopération accrue entre les parlements a été soulevée ainsi que l'importance d'un multilatéralisme fort et efficace. En ce qui concerne les mesures de santé publique visant à répondre à la pandémie de COVID-19, les parlements ont été mis au défi d'user pleinement de leurs pouvoirs et de préparer suffisamment tôt l'après-pandémie.

Plusieurs présidents de parlement ont également appelé à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'instauration d'économies à bilan carbone neutre. Ils ont souligné que les parlements ont le pouvoir et le devoir de traduire en droit interne et dans les politiques nationales les principaux engagements internationaux, comme l'Accord de Paris sur le climat et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Assurer une première représentation de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à titre de membre associé lors de cet événement d'envergure mondiale

- Depuis octobre 2019, l'APF est passée d'observateur à membre associé de l'Union interparlementaire, devenant ainsi un acteur à part entière de l'organisation. La participation à cette 5^{ème} Conférence des présidents a permis de suivre les débats et les rapports de référence présentés par plusieurs présidents de parlement. Le président de l'ANQ a ainsi pu assister à de nombreuses séances dont celles portant sur les thèmes suivants : *l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes, la représentation des jeunes dans la politique, le développement durable à l'horizon 2030, la démocratie et l'évolution du rôle du parlement, ainsi que la science, la technologie et l'éthique*. À la fin des travaux de cette 5^{ème} Conférence, une déclaration finale a été adoptée par consensus par les présidents de parlement. Les réserves émises par certains pays ont été consignées à la fin du document. Pour consulter les documents de la conférence et la déclaration en ligne voir : <https://www.ipu.org/fr/event/cinquieme-conference-mondiale-des-presidents-de-parlement#event-sub-page-22190/>

STATISTIQUES



SUIVIS

Si la situation le permet en raison de la pandémie de Covid-19, un deuxième volet de la Conférence mondiale des présidents de parlement et du Sommet des présidentes de parlement se déroulera en personne en 2021, à Vienne, en Autriche.



SÉANCE DE TRAVAIL SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DIFFUSION DE L'INFORMATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération - Programme commun d'appui au Burkina Faso (PROCAB)
Visioconférence
2 septembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- Coordonnateur de la sécurité de l'information, de la continuité et de la gestion des risques
- Conseiller en sécurité de l'information et de la continuité des affaires
- Avocat(e) de la Direction des affaires juridiques et législatives
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION BURKINABÈ

- Chef de service des comptes rendus de la Direction générale des affaires juridiques et parlementaires
- Agent du service des médias de la Direction des médias
- Chef de service des archives de la Direction des archives et de la documentation
- Consultant indépendant
- Agent de projet PROCAB
- Agent de projet PROCAB
- Conseiller technique national PROCAB

CONTEXTE

L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et le Centre parlementaire (CP) ont signé, en avril 2019, un protocole d'entente dans le cadre du PROCAB. Ce programme vise à renforcer les capacités des parlementaires ainsi que du personnel administratif de l'Assemblée nationale du Burkina Faso (ANBK), et ce, conformément à son plan stratégique 2016-2020.

L'ANBK souhaite en effet se doter d'une politique de diffusion de l'information afin de faire connaître au public son mandat et ses activités, de faciliter l'accès aux documents officiels et de promouvoir la bonne gouvernance. Une première séance de travail virtuelle a eu lieu, le 27 mai 2020, entre le coordonnateur de la sécurité de l'information, de la continuité et de la gestion des risques à l'ANQ et le conseiller technique national PROCAB. À la suite de cette rencontre, il a été décidé qu'une deuxième séance de travail virtuelle serait organisée pour permettre l'échange de bonnes pratiques entre les fonctionnaires québécois et le groupe de travail burkinabè.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter l'initiative du projet de *Politique de diffusion de l'information de l'Assemblée nationale du Burkina Faso*

- Des membres du groupe de travail burkinabè ont exposé les principes directeurs, les valeurs, les niveaux de classification des documents et les procédures de diffusion de l'information prévus dans le projet de politique. Cette politique s'inscrit dans une démarche d'ouverture de l'ANBK qui souhaite améliorer ses procédés de redditions de comptes, de transparence et d'accès à l'information.

Partager l'expérience du parlement québécois en matière de sécurité de l'information et de continuité

- Le coordonnateur de la sécurité de l'information, de la continuité et de la gestion des risques a présenté le programme de sécurité de l'information de l'ANQ. Outre le cadre organisationnel et les résultats attendus du programme, il a été question des principaux risques (ex. : fuite de données, cyberattaques, menaces internes), de la gestion de l'information sensible et de la politique de sécurité de l'information du Parlement.
- En ce qui a trait à la sécurité de l'information, les membres du groupe de travail burkinabè ont formulé diverses questions en lien avec la notion de détenteur de l'information, le transfert des données lors d'un changement de législature, la gestion des cyberattaques, l'utilisation des ressources

informationnelles et la fuite d'information sensible. En plein processus de transfert numérique, les fonctionnaires parlementaires burkinabè ont mentionné les défis posés par le manque d'équipements et de personnel.

Partager l'expertise de l'ANQ en matière d'accès à l'information

- La Direction des affaires juridiques et législatives a présenté les grands principes de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, ainsi que le processus de traitement des demandes d'accès à l'information qui sont adressées à l'ANQ. Le groupe de travail burkinabè s'est ainsi familiarisé avec les étapes de ce processus, les cas d'impossibilité de traiter une demande, ainsi que certaines des restrictions prévues par la loi. Les discussions ont ensuite porté sur l'accès et les restrictions aux documents parlementaires, la divulgation des archives ainsi que la diffusion de l'information à la population.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'ANQ a assuré le suivi auprès du groupe de travail burkinabè et le CP en leur transférant la documentation en lien avec les présentations données dans le cadre de la séance de travail virtuelle.

La version finale de la *Politique de diffusion de l'information de l'Assemblée nationale du Burkina Faso* sera ultérieurement transmise à l'ANQ.



ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
Visioconférence
2 et 9 octobre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Gilles Bélanger, représentant de l'Assemblée nationale au comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs et du Saint-Laurent (CLGLSL)
- Conseiller en relations internationales

CONTEXTE

L'Assemblée annuelle était initialement prévue à Détroit, au Michigan, du 18 au 19 septembre 2020. En raison de la crise sanitaire, le comité exécutif de l'organisation a décidé de la tenir virtuellement, sous forme d'une série de quatre rencontres lors des mois de septembre et octobre.

Chacune des réunions comportait une conférence d'expert(s) sur un sujet précis, suivie d'une séance de travail.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer une représentation de l'Assemblée nationale du Québec lors des séances de travail et des diverses présentations d'experts.

- Le député québécois a pris part aux séances du 2 et du 9 octobre, et a ainsi pu en apprendre davantage sur la pollution par les substances perfluoroalkyliques ainsi que sur la coopération entre les divers organismes intergouvernementaux œuvrant à la protection des Grands Lacs et du Saint-Laurent.
- Lors d'un « tour de table virtuel » durant la séance virtuelle du 2 octobre, le député québécois a pu partager avec ses collègues des autres juridictions une mise à jour politique et législative sur les mesures de protection de l'eau au Québec.
- Lors de la séance de travail du 9 octobre, le représentant de l'Assemblée nationale a pris part aux délibérations et aux votes sur des résolutions proposées par le comité exécutif de l'organisation. Parmi les résolutions adoptées figuraient entre autres des résolutions visant à sensibiliser les législateurs des différents États et provinces à la pollution par les substances perfluoroalkyliques et autres polluants émergents.

Inviter officiellement les législateurs présents à participer à la prochaine Assemblée annuelle du CLGLSL, qui doit avoir lieu à Québec à l'automne 2021

- Le parlementaire québécois a prononcé une brève allocution invitant ses collègues à se déplacer à Québec l'automne prochain, tout en espérant que la situation sanitaire permette de tels déplacements.

STATISTIQUES



SUIVIS

Demeurer au fait des développements en lien avec la situation sanitaire et évaluer, à l'approche de la prochaine Assemblée annuelle et en collaboration avec le CLGLSL, s'il est possible de tenir l'activité en personne.



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTES DE SECTION DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
5 octobre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M. Éric Lefebvre, président délégué de la section du Québec pour la Région Amérique
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice adjointe de cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Francis Drouin (Canada), premier vice-président de l'APF
- M^{me} Lena Metlege Diab (Nouvelle-Écosse), chargée de mission Amérique
- M. Chris D'Entremont (Canada), député
- M^{me} France Gélinas (Ontario), députée
- M^{me} Alana Paon (Nouvelle-Écosse), députée
- M. Jon Reyes (Manitoba), député
- M. Daniel Williams (Alberta), député
- Secrétaire administrative (Colombie-Britannique)
- Représentante administrative (Louisiane)
- Secrétaire administrative de la Région Amérique

CONTEXTE

La Conférence des présidences de section prévue en mars dernier a été reportée en raison de la pandémie de la COVID-19, de même que l'Assemblée de la Région prévue en juillet 2020.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les situations en temps de pandémie dans les sections membres

- L'état de la situation et les mesures mises en place en lien avec la pandémie de COVID-19 dans les différentes sections ont été discutées.

Discuter des actions de la Région Amérique pour le cadre stratégique de l'APF

- À la suggestion de la section du Québec, la Région Amérique s'est saisie de l'action 4.2.1 du cadre stratégique pour développer un plan de développement durable pour l'APF. Il a été expliqué que les dimensions environnementale, sociale et économique seront incluses. Les parties prenantes seront consultées et, pour cette première mouture, le nombre d'actions entreprises seront limitées. Finalement, des mécanismes de suivi et d'évaluation seront mis en place.

Traiter les dossiers réguliers reliés à l'administration de l'organisation

- La chargée de mission a présenté son rapport d'activité, le rapport des recettes et déboursés du Fonds de la Région Amérique pour 2019-2020, les prévisions budgétaires pour 2020-2021, ainsi que le plan de consolidation pour la Région Amérique pour 2019-2022. Tous ces documents ont été approuvés.

AUTRES RÉSULTATS

La chargée de mission Amérique, M^{me} Lena Metlege Diab, a expliqué qu'en raison de l'absence de date connue pour les élections haïtiennes, les actions de coopération prévues pour cette section sont reportées à une date indéterminée. La section a par ailleurs été mise sous alerte.

STATISTIQUES

24

participant·es et
participants

9

parlementaires

8

parlements
représentés

SUIVIS

La prochaine réunion de la Conférence des présidences de section devrait se tenir au printemps 2021 en visioconférence. L'Assemblée régionale annuelle de la Région Amérique est prévue du 2 au 6 août 2021 à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Les thématiques sélectionnées sont notamment le potentiel énergétique des marées de la baie de Fundy, l'immigration francophone, le recrutement des étudiants internationaux et l'éducation en français. En 2022, l'Assemblée régionale devrait se réunir à Edmonton, en Alberta.



RÉUNION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
6 octobre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTES

- M^{me} Lydienne Epoube (Cameroun), vice-présidente du Réseau
- M^{me} Françoise Schepmans (Belgique), vice-présidente du Réseau
- M^{me} Stéphanie Kerbarh (France), rapporteure
- M^{me} Marie-France Lalonde (Canada), rapporteure
- M^{me} Néné Marième Kane (Sénégal), membre
- Environ 35 autres parlementaires membres

CONTEXTE

La réunion du Réseau prévue au printemps dernier a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Une réunion du comité directeur du Réseau s'est tenue en juin dernier. La formule de la visioconférence a été retenue afin de tenir cette rencontre de l'ensemble des femmes membres du Réseau.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les rapports d'étude en cours au sein du Réseau.

- Les projets de rapport en cours portent sur la cyberviolence envers les femmes et les enfants, sur la place des femmes dans les industries extractives, sur la contribution des femmes à la pandémie de COVID-19 et sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone. De plus, des nouveaux projets de rapports ont été proposés, à savoir sur le mariage forcé et sur la participation des femmes dans les réformes des systèmes de sécurité.

Discuter des actions de coopération prévues pour l'année 2020.

- En raison de la pandémie, plusieurs séminaires parlementaires ont été reportés. Pour l'instant, la seule activité maintenue dans ce domaine est le séminaire portant sur les industries extractives qui se tiendra à Madagascar en collaboration avec la Commission coopération et développement. Les sections pourront soumettre une demande pour la prochaine année.

Présenter le projet de politique pour prévenir et gérer le harcèlement au sein de l'APF.

- La présidente a expliqué que ce projet, prévu dans le plan stratégique de l'APF, était prioritaire durant son mandat. Elle a rappelé qu'un questionnaire avait été transmis aux membres afin de sonder leurs besoins et recueillir leurs commentaires. Un groupe de travail sera formé et se réunira à distance pour les prochains mois; plusieurs femmes ont signifié leur intérêt à en faire partie.

AUTRES RÉSULTATS

Un projet de partenariat avec ONU Femmes est en cours d'étude. Il pourra être étudié lors de la prochaine rencontre du Bureau de l'APF.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion devrait se tenir en janvier 2021 à Rabat, au Maroc, dans le cadre de la Session annuelle de l'APF. La tenue de l'événement en présentiel sera confirmée en fonction de la situation sanitaire mondiale. S'il n'est pas possible de se déplacer, la formule de visioconférence sera retenue.



RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
Visioconférence
7 octobre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay, vice-président de la DANREU et représentant de l'Assemblée nationale au groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la National Conference of State Legislatures (NCSL)
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

Une réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la NCSL devait se tenir parallèlement à la réunion du comité exécutif de cette organisation à Québec, du 4 au 6 juin 2020. Or, ces activités ont dû être annulées en raison de la pandémie de COVID-19. Le groupe de travail s'est donc réuni virtuellement pour une rencontre portant sur la résilience des infrastructure énergétiques face aux catastrophes naturelles.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer une présence de l'Assemblée nationale lors de cette rencontre afin de demeurer au fait des plus récents développements en lien avec le réseau électrique nord-américain.

- Le parlementaire québécois a assisté à la conférence de M. Paul De Martini sur la planification budgétaire et technique nécessaire pour assurer le maintien des infrastructures énergétique aux États-Unis. Il est à rappeler que les réseaux de distribution d'électricité en ce pays appartiennent à plusieurs entreprises privées. La question des normes minimales adoptées par les parlementaires devient de ce fait primordiale afin d'assurer la durabilité, la fiabilité et la sécurité du réseau.
- Celui-ci a également assisté à la mise à jour sur les politiques et initiatives politiques et législatives émanant des États en matière de résilience des réseaux de distribution de l'électricité.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'Assemblée nationale du Québec poursuivra sa participation aux rencontres du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la NCSL. La prochaine rencontre est prévue le 2 décembre prochain.



RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
12 octobre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Éric Lefebvre, président délégué de la section du Québec pour la Région Amérique
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Christophe Frassa (France), président de la Commission
- M^{me} Geneviève Inagosi Kassongo (RDC), rapporteure
- M. Dennis Dawson (Canada), rapporteur
- Une cinquantaine d'autres participant(e)s

CONTEXTE

En raison de la pandémie de Covid-19, la réunion prévue au printemps 2020 a été annulée. Une visioconférence du bureau de la commission s'est tenue en juin. Il s'agit de la première réunion virtuelle de l'ensemble des membres de la commission.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Effectuer un suivi des situations politiques dans les sections membres.

- Les situations politiques de certaines sections membres ont été examinées dont: Syrie, Burundi, Bénin, Cambodge, Haïti, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Côte-d'Ivoire, Guinée, Liban, Mali, Burkina Faso et Arménie. Le président a rappelé que le Bureau de Dakar a demandé à la commission de réviser les mécanismes de vigilance démocratique, afin notamment de les clarifier et d'intégrer une gradation plus précise des mécanismes.

Discuter des rapports d'étude en cours.

- Un suivi a été effectué sur l'évolution de la peine de mort dans l'espace francophone par la section suisse. La section canadienne a présenté les résultats préliminaires des réponses à son sondage sur la liberté de presse. La section suisse s'intéresse quant à elle aux relations entre les pouvoirs exécutifs et législatifs en temps de crise pour son rapport d'étude.

Examiner les demandes d'adhésion et de changement de statut.

- La section de la Catalogne a fait la demande de passer du statut d'observateur permanent à celui de membre associé. Wallis et Futuna demandent à intégrer l'APF à titre de section membre. L'Union interparlementaire demande d'adhérer à titre d'observateur. L'ensemble des dossiers déposés ont été examinés par la commission, qui les a jugés recevables et transmettra ses recommandations au Bureau de l'APF.

AUTRES RÉSULTATS

En raison de l'ordre du jour très chargé de cette réunion virtuelle, la poursuite de l'étude de la thématique proposée par le Québec, soit l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie et l'État de droit, se fera lors d'une prochaine rencontre.

Il a été annoncé que le Groupe de travail sur la révision des Statuts, dont fait partie le Québec, sera sollicité dans les prochaines semaines afin de faire avancer les travaux d'ici à une prochaine rencontre en présentiel.

Le président de la Commission a également proposé que des missions d'observation post-électorale ou d'observation politique soient organisées plus souvent, bien qu'il ait souligné qu'un budget supplémentaire devra être approuvé.

STATISTIQUES

53

participantes et
participants

20

parlements
représentés

SUIVIS

La prochaine réunion devrait se tenir en janvier 2021 à Rabat, dans le cadre de la Session annuelle. Il est fort probable que celle-ci se tienne plutôt en format visioconférence. La prochaine réunion intersessionnelle devrait avoir lieu en juin 2021 en Nouvelle-Calédonie, si la situation sanitaire mondiale le permet.



CONFÉRENCE NATIONALE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
Visioconférence
Du 26 octobre au 18 décembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay (Masson), vice-président de la DANREU
- M. Carlos Leitão (Robert-Baldwin), vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ à la Commission des relations internationales du CSG
- M. Gilles Bélanger (Orford), représentant de l'Assemblée nationale au comité exécutif et membre de la Commission des relations internationales du CSG
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

En raison de la pandémie de COVID-19, le CSG a choisi de tenir sa conférence nationale annuelle en ligne. Celle-ci s'est déroulée sur plusieurs semaines avec la réunion de son comité exécutif et diverses conférences d'experts sur des sujets d'intérêt pour les parlementaires américains, notamment les réponses des États à la pandémie.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assister à la réunion du comité exécutif du CSG et prendre part à la discussion sur la planification stratégique de l'organisation

- Le député québécois a eu l'occasion de faire la promotion des relations entre les États-Unis et le Québec dans le cadre des débats sur la planification stratégique. Il a plaidé en faveur d'un rôle accru pour le Québec au sein de l'organisation. Celui-ci a été appuyé par plusieurs parlementaires américains ayant souligné l'importance de cette relation.
- Le député a pris connaissance du rapport de la présidente du CSG et des autres rapports administratifs de l'organisation, tel que les rapports financiers.
- Dans le contexte budgétaire et fiscal créé par la pandémie de COVID-19, le comité exécutif a voté en faveur de la suspension de la hausse des cotisations prévue pour l'année financière 2022.

Assister aux conférences portant sur les thèmes prioritaires de la DANREU.

- Les parlementaires du Québec ont pris part à des conférences portant sur, entre autres, la cybersécurité et la vie privée, les impacts de la COVID-19 sur les systèmes de santé, la transition vers le télétravail, la durabilité à l'ère de la COVID-19, le commerce international et les retombées des élections de novembre dernier pour les États.
- Les membres de la DANREU ont été informés des défis auxquels font face les législateurs et législatrices des États américains dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et du processus électoral ayant eu lieu au cours de l'année 2020 dans ce pays.

STATISTIQUES



SUIVIS

Cette conférence nationale du CSG devait avoir lieu du 2 au 5 décembre 2020 à Santa Fe, au Nouveau-Mexique. Le lieu et les dates de l'édition 2021 de la conférence seront confirmés ultérieurement, selon l'évolution de la situation pandémique



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, MONSIEUR FRANÇOIS PARADIS, ET LE PRÉSIDENT DU GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-QUÉBEC DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE, MONSIEUR SÉBASTIEN NADOT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
Visioconférence
6 novembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice adjointe du cabinet du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice par intérim des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

DÉLÉGATION FRANÇAISE

- M. Sébastien Nadot, président du groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale française
- Conseiller politique
- Secrétaire administratif du groupe d'amitié France-Québec

CONTEXTE

Alors que, partout à travers le monde, les parlements ont dû s'adapter aux nouvelles réalités sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19, le président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a souhaité échanger sur la situation avec ses homologues et partenaires afin de connaître leurs pratiques dans ce nouveau contexte.

Le président souhaitait également s'entretenir avec le président du groupe d'amitié France-Québec au sujet de la tenue de la 33^{ème} session de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ), qui devait se tenir en 2020 mais a dû être reportée en raison de la pandémie.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Obtenir davantage d'information quant à la façon avec laquelle l'Assemblée nationale française (ANF) continue d'opérer dans le contexte de la deuxième vague de la pandémie de Covid-19, notamment quant aux pratiques de votation.

- Le président du groupe d'amitié France-Québec a répondu aux questions du président Paradis quant à l'organisation des travaux en séance plénière et en commissions parlementaires. Il a notamment été question de la façon dont les décisions liées au fonctionnement des travaux parlementaires sont prises en temps de pandémie, des mesures barrières mises en place, de la limitation du nombre de députés en séance plénière et du système mixte, moitié en présentiel et moitié en visioconférence, utilisé pour les travaux des commissions parlementaires. Monsieur Nadot a également évoqué les pratiques de votation à l'ANF durant le premier et le deuxième confinement.

Maintenir la relation de l'ANQ avec l'ANF active dans le contexte où les activités en présentiel ont été annulées en raison de la pandémie de Covid-19 et discuter des avenues de collaboration potentielle en mode virtuel.

- Il a notamment été question d'organiser une réunion intersessionnelle virtuelle afin de permettre aux parlementaires de collaborer sur un thème précis et de pouvoir échanger d'ici à ce que la prochaine session de la CIFQ puisse se tenir en personne. À cet effet, le président du groupe d'amitié France-Québec a mentionné le souhait que cette rencontre porte sur le numérique éducatif afin de partager les meilleures pratiques de part et d'autre.

AUTRES RÉSULTATS

L'entretien a également permis au président de l'ANQ de mentionner la proposition de réforme parlementaire qu'il a déposée en mai dernier, ainsi que le processus de réforme actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale du Québec. À cette occasion, M. Nadot a exposé certains défis rencontrés par l'ANF lors des Rendez-vous des réformes tenus en 2018.

SUIVIS

Les liens entre les deux institutions sont maintenus afin, dans un premier temps, d'organiser une réunion intersessionnelle en mode virtuel portant sur le thème du numérique éducatif et, dans un deuxième temps, de déterminer le meilleur moment pour tenir la 33^e session de la CIFQ à Paris, dès que la situation liée à la pandémie de Covid-19 le permettra.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU FRANCOPHONE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE PARLEMENTAIRES (RFEDP)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
16 et 17 novembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Geneviève Hébert (Saint-François), rapporteure au sein de la Commission des affaires parlementaire de l'APF
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

Le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires est une organisation internationale à but non lucratif qui regroupe des institutions publiques de l'espace francophone exerçant des fonctions dans le domaine de l'éthique et de la déontologie parlementaire. Le RFEDP a pour mission de favoriser l'échange entre les parlements francophones et les entités intéressées par la déontologie et l'éthique. Ensemble, ils contribuent à la réflexion autour de ces enjeux et à leur promotion au sein de l'espace francophone. Le Réseau regroupe 21 membres provenant de 10 pays. La première Assemblée générale annuelle (AGA) s'est déroulée les 16 et 17 novembre 2020 sous le thème : les enjeux de la terminologie de l'éthique et de la déontologie.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Représenter la Commission des affaires parlementaires de l'APF à titre de membre observateur au sein du RFEDP afin de connaître ses activités et de mieux comprendre son fonctionnement.

- Lors de cette première AGA du RFEDP, M^{me} Geneviève Hébert a assisté au déroulement des différents points prévus à l'ordre du jour afin de poursuivre la consolidation de cette nouvelle organisation. À cette occasion, deux résolutions ont été adoptées, l'une portant sur l'adoption des critères d'adhésion encadrant l'ajout de nouveaux membres et l'une en faveur de la mise en place d'une cotisation annuelle. De plus, sous recommandation du Bureau, les membres ont voté en faveur de l'adhésion de neuf institutions. Finalement, les membres du Réseau ont adopté un plan d'action en cinq axes sur lesquels reposeront les activités durant la prochaine année : le développement, l'expertise, la communication, la formation et les événements.

Prendre connaissance des enjeux existants en matière d'éthique et de déontologie et de l'importance d'y sensibiliser les parlementaires de la Francophonie.

- L'AGA du RFEDP a également constitué une occasion d'aborder les enjeux sémantiques de l'éthique et de la déontologie. Le professeur de droit public à Science Po Paris, M. Guillaume Tusseau, est d'abord intervenu sur les concepts d'éthique et de déontologie et sur la relation entre eux. La professeure de droit public à l'Université Panthéon-Assas Paris 2, M^{me} Cécile Guérin-Bargues, a ensuite abordé des thèmes plus précis de l'éthique et de la déontologie parlementaire, soit les régimes des incompatibilités et des conflits d'intérêts. Ces conférences et les échanges qui ont suivi entre les membres ont permis de comparer les façons de faire et d'échanger sur les bonnes pratiques. Ils ont également permis de mieux saisir le rôle important que jouent les déontologues tant au niveau du conseil et de l'accompagnement, que de l'enquête et de l'application des codes d'éthiques au sein des parlements francophones.

STATISTIQUES

38

participantes et
participants

SUIVIS

Témoigner de la pertinence des travaux du RFEDP lors de la prochaine réunion de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, et soutenir la poursuite des échanges en vue de l'adoption d'un accord-cadre entre les deux organisations.



RÉUNION DU RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
23 et 24 novembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, rapporteure du Réseau de lutte contre le VIH/SIDA de l'APF
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Christian Levrat (Suisse), président du Réseau
- M^{me} Iphigénie Mukandera (Rwanda), rapporteure
- Une dizaine de parlementaires

CONTEXTE

En raison de la pandémie de Covid-19, la réunion qui devait avoir lieu à Genève, en Suisse, a dû être organisée en visioconférence. Il s'agissait de la première séance de travail du Réseau à la suite de la rencontre de Kinshasa, tenue en novembre 2019.

La Covid-19 ayant eu d'importants impacts sur la lutte contre le VIH/SIDA, ce sujet a été largement abordé au cours de la rencontre.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Dresser un portrait de l'état des lieux des sections membres du Réseau sur la pandémie de Covid-19 et ses impacts sur la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme.

- La députée québécoise a informé ses collègues de l'évolution de la pandémie de Covid-19 au Québec. Elle a évoqué que le confinement a provoqué la fermeture de nombreuses cliniques de dépistage du VIH/SIDA et le report de rendez-vous de suivis. Elle a aussi souligné que la pandémie a mis en lumière plusieurs iniquités sociales, notamment envers les femmes, les personnes vivant dans la pauvreté et les immigrants et immigrantes. La pandémie a également eu des effets négatifs sur les personnes utilisatrices de drogues intraveineuses et donc, plus à risque de contracter le VIH. Enfin, la députée a fait remarquer que les organismes québécois venant en aide aux personnes vivant avec le VIH/SIDA ont eu à composer et à s'ajuster à cette nouvelle réalité.
- Les sections de la Nouvelle-Calédonie, de la Guinée équatoriale, de la Suisse, de la Belgique et du Canada ont également dressé un portrait de leur situation.

Entendre les interventions de représentantes et représentants du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, du Réseau francophone de la Coalition VIH Justice Worldwide et d'ONUSIDA, entre autres.

- Il est ressorti que la Covid-19 menace les progrès effectués dans les luttes contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, dont les cas pourraient doubler l'an prochain. M^{me} Françoise Vanni, a signalé que la Covid-19 pourrait anéantir deux décennies de progrès en la matière.
- Les parlementaires ont été sensibilisés sur la pénalisation des personnes vivant avec le virus du VIH dans l'espace francophone. Les cas du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Canada leur ont été présentés.
- Le directeur régional Afrique de l'Ouest et du Centre d'ONUSIDA a mentionné que la pandémie de Covid-19 a perturbé les efforts de lutte contre le VIH-Sida. Il a émis trois suggestions aux parlementaires de la Francophonie : mettre fin à l'usage disproportionné de lois pénales pour les crises de santé, offrir un filet de sécurité sociale permettant la subsistance et l'autonomisation économique et

mettre les communautés au centre de la réponse ainsi que reconnaître politiquement et juridiquement les organisations communautaires dans la lutte aux pandémies.

Adopter le projet de [déclaration sur une distribution universelle et équitable d'un vaccin contre la Covid-19](#).

- La députée québécoise a contribué à l'élaboration et à l'adoption, à l'unanimité, d'une déclaration plaidant en faveur d'une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19 ainsi que l'ensemble des produits de dépistage, de protection et de traitement. La déclaration exhorte également les chefs d'État et de gouvernement à s'engager pour faire de ces vaccins des biens communs universels et appelle les parlementaires francophones à œuvrer activement en ce sens. Enfin, elle encourage les chefs d'État et de gouvernement à adopter une approche de concertation avec les communautés et les groupes vulnérables plus sévèrement touchés par la Covid-19.

STATISTIQUES



SUIVIS

La déclaration a été transmise au secrétariat de la Commission sur la santé et les services sociaux de l'ANQ.



69^E SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DE WESTMINSTER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
23 au 25 novembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Siegfried Peters, secrétaire général

CONTEXTE

Le Séminaire parlementaire de Westminster est organisé une fois l'an à l'invitation de la section du Royaume-Uni de l'APC. Par l'entremise de conférences et d'ateliers, des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires échangent sur des thèmes porteurs dans le cadre des institutions parlementaires et du parlementarisme de type britannique.

Cette année, le Séminaire s'est déroulé pour la première fois virtuellement et portait sur le thème « *Preparing Parliamentarians for a Changing World* ». Dans le contexte la COVID-19 et de la nécessaire adaptation des parlements au contexte sanitaire, le Séminaire proposait aux délégués d'examiner comment la pandémie a créé des défis, mais aussi des opportunités pour les institutions parlementaires.

L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) n'avait pas pris part à ce séminaire depuis 2018.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Élargir les connaissances sur les différents thèmes abordés par le Séminaire.

- Les participants et participantes ont pu échanger sur plusieurs thèmes d'actualité vus sous l'angle des parlements, tel que les défis et les opportunités de la pandémie de COVID-19 pour les parlements ou l'enjeux des disparités raciales en contexte parlementaire.
- La session de travail sur le développement des compétences en communication a été jugée particulièrement utile et a permis d'explorer de nouvelles stratégies pour améliorer les aptitudes communicationnelles des participants et participantes.

S'enquérir des effets de la pandémie de COVID-19 sur l'organisation des travaux parlementaires dans d'autres parlements

- Plusieurs mesures mises en place par les parlements du Commonwealth ont été présentées aux participants et participantes.
- Le Parlement du Royaume-Uni a spécifiquement présenté aux participants et participantes les modifications adoptées dans le fonctionnement des travaux parlementaires à Westminster. Ces informations ont pu être comparées avec les actions prises à l'ANQ et permettre une réflexion sur les différentes stratégies possibles pour répondre au contexte sanitaire actuel.

AUTRES RÉSULTATS

Offert en format virtuel pour la première fois, le Séminaire était organisé sur la plateforme HOPIN, spécialisée dans l'organisation d'événements virtuels. Reproduisant en format virtuel l'expérience d'un centre de conférence avec des salles de réunion, des espaces de réseautage et des kiosques d'information et de support, la plateforme HOPIN a été grandement appréciée pour sa convivialité et son efficacité. Si l'Assemblée nationale doit organiser un grand événement en format virtuel, la possibilité d'utiliser cette plateforme pourrait être évaluée.

STATISTIQUES

151

participant·es et
participants

31

parlements
représentés

SUIVIS

Encourager davantage pour les prochaines éditions la participation d'un ou d'une parlementaire, notamment en cours de premier mandat.

Si le format virtuel est maintenu, encourager la participation d'autres fonctionnaires parlementaires en début de carrière.



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC ET LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire Ontario-Québec
Visioconférence
27 novembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice de cabinet adjointe du président
- M^{me} Marie-Eve Vermette, directrice *p.i.* des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

- M. Ted Arnott, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. Todd Decker, greffier
- Coordinatrice des relations interparlementaires

CONTEXTE

Dans le contexte sanitaire actuel, le Président de l'ANQ a souhaité s'entretenir virtuellement avec son homologue ontarien afin de réitérer l'importance de l'Assemblée législative de l'Ontario parmi les partenaires de l'ANQ, et de discuter des prochaines activités communes des deux assemblées.

La 26^e session de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) devait se tenir à Québec en avril 2020. L'ANQ souhaite reprendre l'organisation de l'évènement dès que la situation sanitaire le permettra.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Maintenir active la relation de l'ANQ avec l'Assemblée législative de l'Ontario dans le contexte où les activités interparlementaires en présentiel sont reportées en raison de la pandémie.

- L'entretien virtuel a permis aux deux présidents de réitérer leur volonté de maintenir vivante la relation privilégiée entre les deux parlements, et d'organiser la prochaine session de l'APOQ dès que la situation sanitaire permettra les rencontres en présentiel.

S'informer quant à la façon dont l'Assemblée législative de l'Ontario continue de tenir ses travaux dans le contexte de la pandémie.

- Les deux présidents ont pu échanger sur les différentes mesures mises en place dans leur parlement respectif dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Plus spécifiquement, le Président de l'Assemblée législative de l'Ontario a évoqué la modification du processus de vote des parlementaires, la présence alternée des ministres en chambre, la mise sur pied des commissions parlementaires virtuelles, la politique du port du masque, la fermeture du parlement aux visiteurs ainsi que les effets de la pandémie sur les revenus et les dépenses de l'Assemblée.

Discuter des avenues potentielles de collaboration en mode virtuel notamment par la tenue de sessions de travail virtuelles.

- Le Président a informé son homologue du dépôt imminent du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et a sondé son intérêt pour la tenue d'une séance de travail virtuelle commune avec des parlementaires québécois et ontariens sur ce sujet.
- Le Président de l'Assemblée législative de l'Ontario a souligné que plusieurs parlementaires ontariens seraient grandement intéressés à participer à une telle séance de travail, puisque la traite des personnes est un enjeu qui a également été discuté à l'Assemblée législative de l'Ontario.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le rapport final de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs a été déposé quelques jours plus tard et a été transmis à l'Assemblée législative de l'Ontario. Lorsque disponible, la version anglaise sera également envoyée, et des démarches seront entamées pour tenir une séance de travail virtuelle avec des parlementaires québécois et ontariens sur cet enjeu.

Dès que la situation sanitaire permettra les rencontres en présentiel, des démarches seront prises pour organiser la 26^e session de l'APOQ à Québec.

DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	650,00 \$
Divers	0 \$
TOTAL	650,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



RÉUNION DE LA DÉLÉGATION PERMANENTE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
30 novembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice adjointe de cabinet du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice par intérim de la Direction des relations internationales et interparlementaires et du protocole
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire
- M. Francis Drouin (Canada), premier vice-président
- M. Mohamed Touimi Benjelloun (Maroc), vice-président
- M. Bruno Fuchs (France), vice-président
- M^{me} Thuy Anh Nguynne (Vietnam), vice-présidente

- M^{me} Angélique Ngoma (RD du Congo), présidente de la Commission de la coopération et du développement
- M. Philippe Courard (Belgique), en remplacement du chargé de mission Europe
- M. Dah Sansan (Côte d'Ivoire), chargé de mission Afrique
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Le président de l'APF a convoqué cette réunion de la Délégation permanente afin de discuter de la situation politique dans plusieurs pays membres : Mali, Arménie, Liban, G5 Sahel, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire et Arménie.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les actions entreprises par l'APF au sein des sections ciblées.

- Le remplaçant du chargé de mission Europe a rapporté comment s'était déroulé la mission de bons offices au Mali à laquelle il a pris part afin de représenter l'APF. Le secrétaire général parlementaire a expliqué que la mission prévue en Arménie avait dû être reportée en raison de violentes manifestations qui ont éclaté peu avant le départ prévu. Les députés ayant pris part à la Conférence régionale sur le contrôle parlementaire de la gouvernance du secteur de la sécurité, à Ouagadougou cet automne, ont mentionné que leur présence avait menée à la signature d'un accord de principe entre l'APF et le Comité interparlementaire des pays du G5 Sahel, qui devrait mener à un accord de coopération.

Faire le point sur les missions qui pourraient être réalisées prochainement auprès des sections en difficulté.

- Les membres ont discuté de la possibilité de réaliser des missions au Mali, en Arménie et au Liban. Celles-ci auraient pour objectifs de cerner les besoins des parlements en transition ou d'effectuer un suivi de la situation sur place.

Transmettre les dernières informations sur la défense du français et du plurilinguisme au sein des institutions européennes.

- Le Secrétaire général parlementaire a fait état des derniers avancements sur cette question ayant fait l'objet d'un rapport porté par la région Europe adopté en novembre 2019, et des recommandations qu'il comprenait sur la sensibilisation des parlements membres de l'APF.

AUTRES RÉSULTATS

La réunion a également permis d'informer les membres de l'avancement du portail numérique de l'APF, qui devrait être lancé rapidement en 2021.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les membres se réuniront à nouveau lors du Bureau qui se tiendra en mode virtuel dans la semaine du 25 janvier 2021.



RÉUNION DU GROUPE PARLEMENTAIRE DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations multilatérales
Visioconférence
2 décembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} MarieChantal Chassé (Châteauguay)
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

Il s'agit d'une activité organisée par le Réseau parlementaire mondial de l'Organisation de coopération et développement économique (OCDE). Cette instance constitue un lieu d'échange permettant aux parlementaires de partager leur expérience, d'identifier les bonnes pratiques et de favoriser la coopération internationale en matière de législation. Ce Réseau met notamment en place des partenariats avec les parlements membres de l'OCDE, des assemblées parlementaires, des experts et le Parlement européen. Ce forum permet aussi aux législateurs de bénéficier des recommandations de l'OCDE sur une panoplie d'enjeux, dont l'intelligence artificielle. Les réunions permettent les échanges entre parlementaires et experts sur ces questions.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

S'enquérir des derniers développements législatifs et des divers partenariats mondiaux en matière d'intelligence artificielle

- La députée de Châteauguay a pu prendre connaissance de diverses initiatives législatives mises de l'avant dans plusieurs parlements en Europe, en plus des divers partenariats mondiaux dans le domaine, notamment le Réseau d'experts de l'OCDE sur l'intelligence artificielle (ONE AI) et le Partenariat global sur l'intelligence artificielle (GPAI).

En apprendre davantage sur les divers outils à la disposition des parlementaires pour légiférer en matière d'intelligence artificielle

- Grâce à diverses présentations offertes par des experts dans le domaine, la députée de Châteauguay a pu en apprendre davantage sur les outils à la disposition des parlementaires pour l'encadrement législatif de l'intelligence artificielle. Ces outils comprennent les principes guidant l'encadrement de l'intelligence artificielle, les initiatives des pays ayant agi sur le plan législatif dans ce domaine et les politiques publiques pouvant être mises de l'avant.

S'enquérir des derniers développements en matière d'intelligence artificielle

- La députée de Châteauguay a assisté à des présentations d'experts de ONE AI sur les tendances récentes en matière d'intelligence artificielle. La députée a également pris part à une séance de travail sur l'impact de la pandémie sur l'intelligence artificielle.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'information et les divers outils relatifs à cette activité ont été transmis au secrétariat de la Commission de l'économie et du travail de l'ANQ.



RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU)
Visioconférence
2 décembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay (Masson), vice-président de la DANRÉU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au sein du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la NCSL
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

Compte tenu de la pandémie, une séquence de plusieurs réunions du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique a été tenue en visioconférence depuis le printemps dernier. Chaque réunion portait sur un thème particulier. La présente réunion abordait la gestion des coûts et des risques des investissements dans les infrastructures des réseaux électriques. La dernière réunion du groupe de travail a eu lieu en visioconférence le 7 octobre dernier et portait sur la résilience des infrastructures énergétiques face aux catastrophes naturelles.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer une présence de l'Assemblée nationale lors de cette rencontre afin de demeurer au fait des plus récents développements en lien avec le réseau électrique nord-américain

- Le député québécois a assisté à une présentation de M. Fritz Karl, de l'entreprise 3rd Rail, portant sur les stratégies de gestion des coûts et des risques associés aux investissements sur les réseaux électriques et le rôle que peuvent jouer les législateurs à cet égard.
- Le député québécois a également assisté à une présentation de M. Jeff Morris, directeur principal des relations avec les gouvernements des États pour les opérations en Amérique du Nord de l'entreprise Schneider Electric, portant sur la gestion des risques dans le déploiement et les investissements dans les micro-réseaux électriques. Plus particulièrement, le présentateur a exposé les principales considérations d'ordre technologique à prendre en compte lors d'investissements dans les micro-réseaux, dont leur intégration de la production à la distribution, leur résilience et l'analyse des coûts et des risques à prévoir dans la planification du projet. Des cas d'étude ont également alimenté la réflexion des participantes et participants.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'Assemblée nationale du Québec poursuivra sa participation aux rencontres du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la NCSL. La date de la prochaine rencontre n'est toujours pas connue.



RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE-CADRE CONTRE LE HARCÈLEMENT DU RÉSEAU DES FEMMES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
8 décembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Anne-Marie D'Amours, directrice de cabinet de la vice-présidente
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Françoise Schepmans, (Belgique) vice-présidente du Réseau
- M^{me} Sédamie Medegan Fagla, (Bénin) membre
- M^{me} Euthanie Nyirabega, (Rwanda) membre
- M^{me} Ty Borasy, (Cambodge) membre
- M^{me} Marie-France Lalonde, (Canada) membre
- M^{me} France Gélinas, (Ontario) membre
- Conseiller du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La présidente a convoqué cette première réunion virtuelle du Groupe de travail pour l'adoption d'une politique cadre contre le harcèlement par l'APF. Lors de la dernière réunion virtuelle du Réseau, elle a invité les femmes intéressées à faire partie de ce groupe de travail. Elles ont également toutes reçu un questionnaire sur cet enjeu.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les mesures déjà mises en place au sein des parlements des membres du Groupe de travail.

- Les membres ont expliqué où leur parlement en était dans la lutte au harcèlement, ainsi que ce qui avait été mis en place de manière plus large au sein de leur société. La Chambre des communes du Canada a adopté sa politique spécifique en 2014. En Ontario, tous les députés doivent signer un code de conduite, mais il n'y a pas de politique spécifique à l'Assemblée législative. Au Cambodge, une politique est en place afin d'encadrer la gestion du harcèlement, dont les mesures à appliquer et la prévention. Au Rwanda, il existe une politique contre la violence basée sur le genre au sein de la société. Les membres ont souligné l'importance de fournir des exemples concrets afin de bien faire réaliser le type de gestes à proscrire, et d'inclure le harcèlement basé sur divers critères de discriminations, dont l'ethnicité, la religion, et autres. La présidente du Réseau a expliqué la politique qui a été mise en place à l'Assemblée nationale du Québec.

S'enrichir de l'expérience du Conseil de l'Europe grâce à une conférence et des échanges avec une experte, Madame Penelope Denu.

- Madame Denu a mentionné l'importance de donner de la visibilité à une politique contre le harcèlement, afin de la rendre effective. À titre d'exemple, elle a parlé des campagnes de sensibilisation réalisées par vidéo qui ont grandement circulé sur les médias sociaux. Selon elle, les femmes en politique sont souvent à l'intersection de plusieurs sources de discrimination et de violence physique ou mentale, notamment en raison des responsabilités familiales qui leur incombent. Elle a également souligné qu'il ne peut y avoir de politique contre le harcèlement s'il n'y a pas de politique sur l'égalité hommes-femmes en général, et si les hommes ne sont pas intégrés au processus afin qu'ils se sentent concernés.

Discuter sur certains des éléments compris dans la politique cadre afin d'établir les premiers constats : définition du harcèlement et champ d'application.

- Les membres ont apprécié la définition transmise dans le questionnaire. Cependant, elles souhaitent ajouter des clarifications sur la notion d'intégrité psychologique ainsi que des exemples de harcèlement et des mises en contexte. Elles souhaitent également discuter davantage du champ d'application de la politique en dehors du parlement.

STATISTIQUES

15

participant·es et
participants

6

parlements
représentés

SUIVIS

Plusieurs documents de contenu seront transmis aux membres du Groupe de travail à la suite de cette rencontre, dont des exemples de politiques et de rapports annuels sur leur mise en œuvre. Certaines des membres n'ont pas pu être présentes à cette première réunion, notamment en raison d'élections dans leur parlement, mais elles recevront néanmoins les documents afin de poursuivre leurs réflexions en vue de la prochaine rencontre.

Les membres du groupe de travail rendront compte de l'avancement de leurs travaux lors de la réunion virtuelle du Réseau des femmes parlementaires qui se tiendra en janvier 2021, dans le cadre de la 46^e Session de l'APF.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ESTERN REGIONAL CONFERENCE (ERC)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRéU)
Visioconférence
10 décembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Guy Ouellette (Chomedey), co-président de la Commission sur les relations Canada-États-Unis et membre du Comité exécutif de l'ERC
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

Depuis le début de la pandémie, l'ERC a tenu ses activités en visioconférence. Le Comité exécutif de l'ERC s'est donc réuni de cette manière le 10 décembre dernier.

L'Assemblée annuelle de l'ERC a eu lieu du 3 au 27 août dernier, également en visioconférence. La dernière réunion du Comité exécutif de l'ERC a eu lieu à cette occasion, le 27 août dernier.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer une présence et une participation de l'ANQ aux travaux du Comité exécutif, afin notamment d'être au fait des affaires courantes de l'organisation et défendre les intérêts du Québec, le cas échéant.

- Le député québécois a pris activement part à cette réunion et s'est enquis des rapports des diverses instances de l'ERC, en plus du budget et de la planification annuelle.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'Assemblée nationale poursuivra sa participation aux diverses réunions de l'ERC en 2021. Mentionnons que l'Assemblée annuelle de l'ERC se tiendra à l'été 2021, en visioconférence. Les dates exactes sont à confirmer.



Webinaire ASGPF-Université Senghor sur l'organisation du travail parlementaire pendant la pandémie

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie
Visioconférence
14 décembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES INTERVENANTS

- M. Jean-Dominique Assié, directeur à l'Université Senghor
- M. Bruno Vieillefosse, directeur général des services administratifs de l'Assemblée nationale de la République française

CONTEXTE

L'Université Senghor et l'Association des Secrétaires généraux des Parlements francophones organisent une série de webinaires. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a accepté d'intervenir durant ce deuxième webinaire sur le thème de

« l'organisation du travail des fonctionnaires parlementaires pendant la pandémie et ses conséquences sur d'éventuelles pratiques de fonctionnement ».

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter les bonnes pratiques mises en place par l'ANQ pendant la période de pandémie.

- Le Secrétaire général a présenté divers aspects de la réorganisation du travail des employés lors des derniers mois dont : la mise sur pause de certains secteurs administratifs, le redéploiement d'employés, le télétravail obligatoire pour plusieurs directions, la mise sur pied d'une cellule de coordination et de cellules d'étude, le support spécial au bien-être des employés (ergonomie et santé mentale), l'établissement de bulles de travail et le déménagement de bureaux, etc.
- Il a également expliqué que le passage au parlement numérique avait été accéléré, notamment par le dépôt numérique des documents.

Échanger avec les autres panelistes et les participant(e)s sur ces bonnes pratiques, les défis rencontrés et ceux à venir.

- Les panelistes ont reçu de nombreuses questions du public. Ils étaient en accord pour dire que le télétravail, du moins à temps partiel, était une mesure qui allait perdurer après la pandémie, tout comme l'utilisation accrue du numérique dans les travaux parlementaires.
- Du côté de l'ANQ, cette réorganisation aura possiblement un impact sur le projet de réforme parlementaire en cours.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les conférences se poursuivront sur d'autres thématiques en janvier 2021. L'ANQ n'y

participera plus en tant que paneliste, mais toutes les personnes intéressées peuvent y assister.

RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC) (WORKING GROUP ON GOVERNANCE)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Visioconférence

12 janvier 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente, Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. John Ajaka (New South Wales, Australie), président du groupe de travail
- M. Justin B. N. Muturi (Kenya)
- M. Ian Liddel-Grainger (Royaume-Uni)
- M^{me} Bridgid Annisette-George (Trinité-et-Tobago)
- M. Anurag Sharma (Inde)
- M^{me} Niki Rattle (Îles Cook)
- Secrétaire-général de l'APC

CONTEXTE

L'APC a mis sur pied en septembre 2019 un groupe de travail visant à appuyer le secrétariat de l'organisation dans ses démarches pour transformer l'APC en une organisation interparlementaire internationale, l'APC ayant actuellement un statut d'organisme de charité en vertu de la loi britannique.

Le groupe de travail regroupe des représentants et représentantes des neuf régions de l'APC. M^{me} Maryse Gaudreault a été nommée pour représenter la région canadienne.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Contribuer aux travaux du groupe de travail et assurer l'engagement de l'ANQ auprès de l'APC.

- La représentante de l'ANQ a participé à la réunion du groupe de travail et a contribué aux efforts visant à modifier le statut légal de l'APC. Les membres du groupe de travail ont ainsi décidé de poursuivre les démarches auprès du *Minister for the Commonwealth* du Royaume-Uni et auprès du Parlement britannique afin qu'un projet de loi modifiant le statut de l'APC puisse être adopté.

Partager l'expérience de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui a actuellement un statut d'organisation internationale en vertu de la loi française et duquel veut s'inspirer l'APC.

- En tant que présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et grâce à sa longue expérience au sein de l'APF, la représentante de l'ANQ était en mesure de fournir des éléments d'information aux membres du groupe de travail au sujet du statut légal de l'APF.

AUTRES RÉSULTATS

La participation de la représentante de l'ANQ à ce groupe de travail offre une bonne visibilité à l'ANQ au sein de l'APC puisque ce groupe travaille sur l'un des enjeux prioritaires de l'organisation.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion du groupe de travail est prévue en mars 2021.



FORUM VIRTUEL DE HAUT NIVEAU ENTRE LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS D'HAÏTI ET DU QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération
Visioconférence
13 janvier 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M. Serge Bouchard, secrétaire général adjoint à l'administration
- Chef d'équipe de la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION HAÏTIENNE

- M. Guy Gérard Georges, secrétaire général de la Chambre des députés
- M^{me} Nelly Boyer, Secrétaire générale adjointe du Sénat
- M^{me} Erla Pierre, Directrice des affaires législatives de la Chambre des députés
- Assistant-exécutif du secrétariat général de la Chambre des députés
- Chargée de mission de la Chambre des députés
- Chef de service de la documentation de la Chambre des députés
- Chef de service de l'expertise technique de la Chambre des députés
- Assistant-responsable en relations internationales de la Chambre des députés

- Responsable de l'administration de la Chambre des députés
- Responsable des événements de la Chambre des députés

CONTEXTE

L'Assemblée nationale entretient une importante relation avec le Parlement haïtien et y a mené plusieurs actions de coopération. Le contexte sanitaire mondial et la situation politique actuelle en Haïti, marquée par la dissolution du parlement il y a près d'un an, limitent les actions interparlementaires menées en présentiel. Or, l'usage de la vidéoconférence et la disponibilité de l'administration parlementaire haïtienne sont devenus des opportunités pour développer de nouvelles initiatives inédites avec Haïti.

En collaboration avec l'Ambassade du Canada en Haïti qui a fourni une salle équipée pour la vidéoconférence, une première rencontre du Forum virtuel de haut niveau entre les secrétaires généraux des deux parlements a été organisée.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Tisser des liens entre les secrétaires généraux des deux parlements afin de favoriser la collaboration et le partage d'expérience.

- L'évènement a permis aux secrétaires généraux des deux parlements de se rencontrer, virtuellement, pour la première fois et d'ainsi entamer un nouveau dialogue visant à favoriser les collaborations futures.

Créer un espace virtuel d'échanges et de discussions afin de permettre aux secrétaires généraux de la Chambre des députés et du Sénat haïtiens d'exprimer leurs besoins en matière de conseils et de formations pour leurs équipes.

- Les secrétaires généraux ont pu échanger et discuter des opportunités de collaborations, de coopération et de partage d'expériences qu'ils souhaitent concrétiser au cours de la prochaine année. Les délégué(e)s d'Haïti ont pu expliquer leurs besoins et les représentants québécois ont pu présenter les types d'expertise pouvant être offerts. Ils ont également convenu de maintenir ouvert un canal virtuel d'échanges et de discussions afin de faciliter l'appui et la coopération entre les deux parlements.

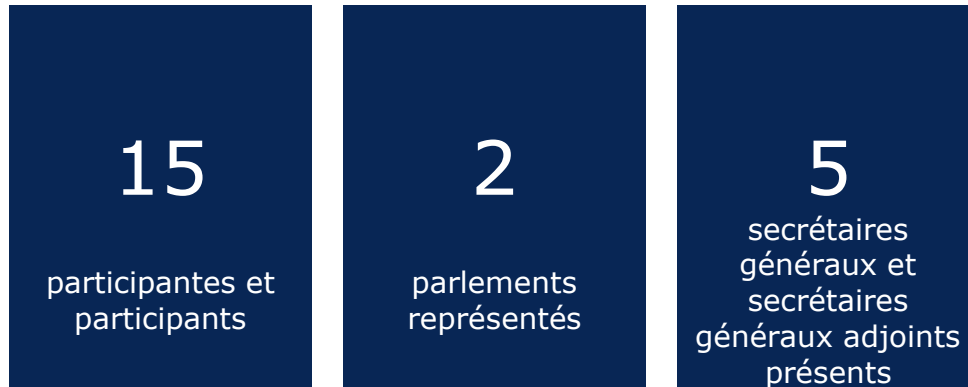
Relancer la coopération technique parlementaire à l'intention de l'administration parlementaire haïtienne.

- Les secrétaires généraux ont convenu de mettre sur pied une série de formations à distance destinée à l'administration parlementaire haïtienne. Il a été convenu que le Parlement haïtien cible les thèmes de formation souhaités et que l'Assemblée nationale du Québec propose ensuite une offre de formation et un calendrier de travail.

AUTRES RÉSULTATS

La tenue du volet haïtien de l'évènement dans les locaux de l'Ambassade du Canada en Haïti a permis de consolider les liens avec l'Ambassadeur du Canada et son équipe.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les secrétaires généraux ont convenu de tenir une nouvelle rencontre virtuelle d'échanges en mars ou avril. Des thèmes de discussions pourront être proposés en amont de la rencontre.

Le Parlement haïtien doit transmettre à l'Assemblée nationale du Québec les thèmes de formation qu'il souhaite voir aborder dans le cadre de formations à distance destinées à l'administration parlementaire.

Par la suite, l'Assemblée nationale du Québec pourra mobiliser ses experts et proposer au Parlement haïtien une offre de formation à distance et un calendrier de travail.



RÉUNION DU BUREAU DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
14 janvier 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Geneviève Hébert, députée de Saint-François, rapporteure à la Commission des affaires parlementaires (CAP) de l'APF
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Joël Godin (Canada), président
- M. Irenée Djaosera (Madagascar), rapporteur
- M^{me} Nadia El Yousfi (Belgique), rapporteure
- M^{me} Claudine Lepage (France), rapporteure
- M^{me} Sedami Medegan Fagla, (Bénin), rapporteure
- Conseillère du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19 et d'assurer la continuité de ses travaux, l'APF a proposé de tenir des visioconférences des diverses commissions et réseaux. Le Bureau de la CAP s'est réuni le 14 janvier afin de préparer la réunion virtuelle de l'ensemble des membres de la commission.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Établir l'ordre du jour de la réunion virtuelle de la CAP prévue le 27 janvier 2021.

- Outre les points statutaires, un retour sera effectué sur les actions de coopération menées par l'APF en 2020. De plus, les parlementaires procèderont à l'audition de M. Antoine Michon, Directeur des Affaires politiques et de la gouvernance économique à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) concernant la subvention de cette organisation à l'APF et l'arrimage des actions de coopération entre les deux organisations. Il est également prévu d'examiner deux nouveaux accords de partenariats en préparation entre l'APF et le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaire, ainsi qu'avec l'Université du Luxembourg. Finalement, la CAP approuvera la question qui sera posée à S.E. M^{me} Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie, lors de l'Assemblée plénière de l'APF prévue le 28 janvier 2021.
- La rapporteure Claudine Lepage (France) présentera un rapport intérimaire sur l'utilisation de la géolocalisation en période de pandémie et le rapporteur Chris d'Entremont (Canada), un rapport sur l'organisation des parlements en période de pandémie.

Présenter l'avancement du rapport sur les bonnes pratiques en matière d'ouverture des parlements.

- À titre de rapporteure, M^{me} Geneviève Hébert a présenté l'état d'avancement de son rapport : « L'ouverture des Parlements : pour un rapprochement des institutions et des populations ». Elle a souligné l'importance que les sections membres de l'APF remplissent le questionnaire reçu, afin de dresser un portrait plus représentatif des meilleures solutions utilisées dans la Francophonie pour favoriser un rapprochement avec les citoyens.

STATISTIQUES





38^E CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DE LA RÉGION CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
19 janvier 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M^{me} Ariane Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire
- Conseiller au cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Ted Arnott, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. Frederick Blake Jr, président de l'Assemblée législative des Territoires-du-Nord-Ouest
- M. Raj Chouhan, président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique
- M. Nils Clarke, président de l'Assemblée législative du Yukon

- M. Nathan Cooper, président de l'Assemblée législative de l'Alberta
- M^{me} Myrna Driedger, présidente de l'Assemblée législative du Manitoba
- M. Colin LaVie, président de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard
- M. Kevin Murphy, président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse
- M. Bill Oliver, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
- M. Anthony Rota, président de la Chambre des communes du Canada
- M. Randy Weekes, président de l'Assemblée législative de la Saskatchewan
- M. Rick Nicholls, vice-président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M^{me} Pierrette Ringuette, présidente intérimaire du Sénat du Canada
- M^{me} Nadine Wilson, vice-présidente de l'Assemblée législative de la Saskatchewan
- M^{me} Sherry Wilson, vice-présidente de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
- Une trentaine de fonctionnaires parlementaires

CONTEXTE

La Conférence des présidents d'assemblée de la région canadienne de l'APC a lieu annuellement. Elle permet aux présidentes et présidents d'assemblée de discuter des récents enjeux parlementaires au Canada et de partager leurs expériences.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Partager l'expérience de l'Assemblée nationale du Québec quant à l'organisation des travaux parlementaires au cours des derniers mois dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

- Le président de l'Assemblée nationale a présenté les différentes mesures mises en place au parlement afin de poursuivre le travail parlementaire tout en respectant les directives de santé publique. Il a notamment expliqué les mesures de distanciation, la nouvelle procédure de vote, le dépôt électronique des documents, le port du masque et l'usage de la visioconférence en commission parlementaire.

S'informer sur la mise en place de procédures permettant la tenue de travaux parlementaires en format hybride, jumelant les modes présentiel et virtuel, dans les assemblées législatives.

- Trois législatures, soit la Chambre des communes du Canada et les assemblées législatives de la Colombie-Britannique et du Manitoba, ont partagé avec les participants et participantes leur expérience quant à l'instauration, au cours des derniers mois, de procédures parlementaires hybrides permettant aux député(e)s de participer aux travaux parlementaires en présentiel ou en virtuel. Les participants et participantes ont ainsi pu échanger sur différents enjeux en

contexte hybride, tels que le mode de votation, la protection des privilèges et immunités parlementaires, le code vestimentaire, le matériel informatique, les technologies disponibles et les difficultés de connexion.

Échanger sur les défis de la présidence quant aux propos non parlementaires.

- Le président de la Chambre des communes du Canada a présenté les nouveaux enjeux rencontrés au cours des derniers mois quant aux propos non parlementaires dans le contexte des travaux virtuels. Les échanges ont permis aux participants et participantes de partager leurs expériences quant aux rôles et aux décisions de la présidence en matière de propos non parlementaires.

AUTRES RÉSULTATS

Bien qu'en format virtuel, la Conférence des présidents d'assemblée de la région canadienne de l'APC a permis au président de l'Assemblée nationale de tisser des liens et de maintenir des relations vivantes avec ses homologues des assemblées législatives canadiennes.

STATISTIQUES



SUIVIS

La Conférence devait être suivie d'une réunion privée de l'Association canadienne des présidents d'assemblée. En raison des contraintes d'horaire, cette réunion a été reportée *sine die*.



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, MONSIEUR FRANÇOIS PARADIS ET LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, L'HONORABLE BILL OLIVER

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Nouveau-Brunswick (DANRNB)
Visioconférence
21 janvier 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice par intérim des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- M. Pascal Beausoleil, conseiller politique au cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

DÉLÉGATION NÉO-BRUNSWICKOISE

- M. Bill Oliver, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
- M. Shayne Davies, greffier
- Secrétaire administrative de la Section du Nouveau-Brunswick de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick-Québec (APNBQ)
- Assistant technique
- Interprètes

CONTEXTE

Le Nouveau-Brunswick a tenu des élections générales le 14 septembre 2020. Le président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a souhaité s'entretenir avec le nouveau président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick (ALNB) afin d'établir un premier contact et de lui offrir ses félicitations.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger avec l'ALNB sur les initiatives mises en place au sein des parlements afin d'adapter le travail législatif aux nouvelles réalités sanitaires liées à la COVID-19.

- Les deux présidents ont présenté les mesures de distanciation physique et les protocoles de santé en vigueur au sein de leurs institutions. Il a notamment été question des modes de votation, du réaménagement de la Chambre, de la tenue d'une séance publique partiellement virtuelle, des commissions parlementaires virtuelles et de la création de bulles parlementaires. Ils ont aussi échangé sur l'adaptation des parlementaires à l'usage de la visioconférence et sur l'influence des nouvelles technologies sur le futur de la procédure parlementaire.

Maintenir active la relation entre l'ANQ et l'ALNB dans le contexte où les activités interparlementaires en personne sont reportées en raison de la pandémie, et discuter des avenues de collaboration potentielles en mode virtuel.

- Les deux présidents ont réitéré l'importance de la relation d'amitié entre les parlements du Québec et du Nouveau-Brunswick. Le président de l'ANQ a mentionné qu'il lui fera plaisir d'accueillir la 7^e session des travaux de l'APNBQ, à Québec, lorsque les règles sanitaires permettront la tenue de rencontres en personne. D'ici là, les deux présidents se sont entendus pour collaborer dans le cadre des activités de relations interparlementaires.

AUTRES RÉSULTATS

L'entretien a également permis au président de l'ANQ de mentionner la proposition de réforme parlementaire, *Une Assemblée nationale dynamique, moderne et à l'écoute*, qu'il a déposée en mai 2020.

Il a aussi souligné l'implication de la section du Nouveau-Brunswick dans les activités de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et invité l'ALNB à participer à la prochaine Conférence des présidences de section de la Région Amérique, prévue en mars prochain.

SUIVIS

Il a été convenu que la 7^e session de l'APNBQ se déroulera à l'Assemblée nationale lorsque la situation sanitaire le permettra. Un suivi de la pandémie et des restrictions sanitaires sera effectué dans le but d'identifier le moment opportun pour la réalisation de cette rencontre.



46^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
19 au 29 janvier 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes de l'APF
- M. Éric Lefebvre (Arthabaska), président délégué de la section du Québec de l'APF et vice-président et rapporteur de la commission politique de l'APF
- M^{me} Geneviève Hébert (Saint-François), rapporteure au sein de la commission des affaires parlementaires de l'APF
- M. Samuel Poulin (Beauce-Sud), représentant de la section du Québec au sein du Réseau des jeunes parlementaires
- M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice par intérim de la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- M. Pascal Beausoleil, conseiller au cabinet du président
- Conseillers en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes de l'APF, le Réseau des femmes parlementaires et le Réseau des jeunes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant la Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par ces instances. Il s'agit de la seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en assemblée plénière. Préalablement à la tenue de cette dernière, l'APF réunit le Bureau, les deux réseaux et les quatre commissions permanentes.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Consolider le leadership de l'ANQ et de la section du Québec au sein de l'APF.

- Lors de la réunion du Réseau des femmes, la présidente, M^{me} Maryse Gaudreault, a proposé la création d'une bourse à l'occasion du 20^e anniversaire du Réseau qui aura lieu en 2022. Ce leg permettra de récompenser une personne ou une organisation œuvrant sur les questions liées à la condition féminine.
- Pendant la réunion du Bureau, le président de la section du Québec, M. François Paradis, a proposé de reporter certaines dépenses proposées pour l'année 2021 afin de réduire les charges du budget en cette période de pandémie. Il a également demandé qu'une section contenant les exigences en matière de mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie soit ajoutée au cahier de charge destiné aux sections hôtes des activités de l'APF. Ces propositions ont été soutenues par les autres membres et retenues.

Obtenir des suivis sur les priorités du Québec inscrites au cadre stratégique de l'APF: transparence, bonne gouvernance, modernisation des pratiques, égalité entre les sexes, etc.

- Pendant la réunion du Groupe de travail pour la révision des Statuts de l'APF, le représentant du Québec et vice-président de la commission politique, M. Éric Lefebvre, a rappelé l'importance accordée par le Québec à l'égalité entre les sexes et soutenu que la notion de zone de parité au sein des sections de l'APF soit encouragée.
- Dans le cadre de la réunion du Réseau des femmes parlementaires, la présidente, M^{me} Maryse Gaudreault, a mentionné que dans le contexte de révision des Statuts de l'APF, il importait que l'organisation veille à favoriser une meilleure représentation des femmes parlementaires au sein de ses instances.
- Lors de la période d'échange entre les parlementaires et la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Louise Mushikiwabo, le président François Paradis a

questionné cette dernière sur les actions qui peuvent être posées par les parlementaires afin de rétablir la confiance envers la démocratie et renforcer ses institutions. La Secrétaire générale a répondu qu'il importait de s'impliquer à temps afin de désamorcer les crises et d'offrir un accompagnement continu permettant le respect des normes et principes contenus dans la Déclaration de Bamako, rappelant ainsi l'importance de la coopération interparlementaire.

Présenter les différents projets de coopération interparlementaire au sein desquels l'ANQ est investie et promouvoir son expertise et celle des personnes désignées.

- Le président de l'ANQ, M. François Paradis, a soumis les demandes de subvention de l'APF pour le Programme international de formation parlementaire ainsi que l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones pour l'année 2021. La possibilité de tenir ces activités de renforcement des capacités sera examinée selon l'évolution des conditions sanitaires.

Proposer l'étude de thèmes prioritaires sur la scène internationale et faire valoir l'expertise québécoise sur chacun d'eux.

- Au sein de la commission politique, le vice-président et rapporteur, M. Éric Lefebvre, a présenté son thème d'étude sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de la personne et l'État de droit. Il a proposé aux membres de s'attarder sur des sous-thèmes, soit les données personnelles et les élections. Les membres ont souhaité que les deux sous-thèmes soient abordés.
- Lors des travaux de la commission des affaires parlementaires, la rapporteure M^{me} Geneviève Hébert a signifié son intérêt pour participer à l'étude d'un nouveau thème portant sur la lutte à la désinformation.
- Le président est intervenu lors du débat général portant sur les parlements face à la crise de COVID-19. Il a mentionné l'implication et l'intérêt du Québec pour la recherche scientifique collaborative et l'importance que les décisions publiques soient guidées par les principes de développement durable, domaine dans lequel l'Assemblée s'illustre particulièrement. Il a également rappelé que les parlements devaient continuer de partager leurs bonnes pratiques afin de bénéficier de l'expérience de chacun.

Promouvoir les bonnes pratiques de l'ANQ, notamment en matière de représentation de la société au sein du Parlement et de rapprochement entre le Parlement et les citoyens.

- À titre de rapporteure au sein de la commission des affaires interparlementaires, M^{me} Geneviève Hébert a présenté l'évolution de la préparation d'un guide des bonnes pratiques sur l'ouverture des parlements, notamment sur le rôle que peuvent jouer les parlementaires eux-mêmes pour rapprocher leur institution des populations qu'ils représentent.

S'assurer que l'une des priorités du mandat à la présidence du Réseau des femmes parlementaires, soit l'adoption d'une politique-cadre pour lutter contre le harcèlement, est bien comprise et reçoit les appuis des membres.

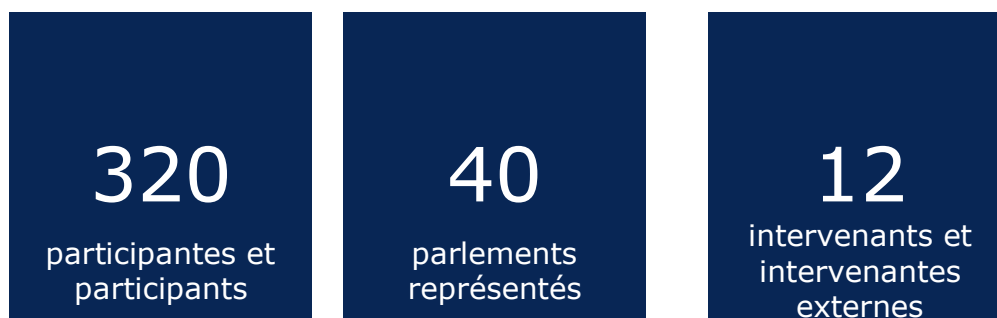
- La présidente a fait rapport de l'avancement des travaux du Groupe de travail qui a été formé afin d'atteindre cet objectif. Elle a expliqué que, lors de la réunion virtuelle du 8 décembre dernier, le Groupe avait débuté la préparation du canevas pour cette politique en discutant de son champ d'application et de la définition du harcèlement.

AUTRES RÉSULTATS

Le rapport final de la section du Québec sur le décrochage scolaire dans la Francophonie est terminé et sera déposé avec un projet de résolution lors de la prochaine réunion de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles.

Les rapports de la section du Québec au sein de la commission de la coopération et du développement, sur le suivi des négociations de l'Organisation mondiale du commerce et la revitalisation des territoires ruraux, seront à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de cette commission.

STATISTIQUES



SUIVIS

La 47^e Session de l'APF devrait avoir lieu à Montréal en juillet 2022. La section canadienne en sera l'hôte.



RENCONTRE SUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE AVEC LA COMMISSION DES PÉTITIONS DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU ROYAUME DU MAROC

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc (DANRM)
Visioconférence
28 janvier 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Monsef Derraji (Nelligan), vice-président de la DANRM
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Rachid El Abdi, président de la Commission des pétitions, Chambre des représentants du Royaume du Maroc
- M. Marian Wendt, président de la Commission des pétitions, Bundestag, Allemagne
- M. Elliot Colburn, membre de la Commission des pétitions, Parlement du Royaume-Uni
- M. Abdellatif Benyakoub, Rapporteur de la Commission des pétitions, Chambre des représentants du Royaume du Maroc
- M. Saïd Baaziz, député, Chambre des représentants du Royaume du Maroc

- M. David Lowe, expert en démocratie participative, Fondation Westminster pour la démocratie
- M^{me} Dina Melhem, directrice régionale et conseillère principale en droits de l'homme, Fondation Westminster pour la démocratie

CONTEXTE

La Chambre des représentants du Royaume du Maroc et l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) collaborent activement à leur renforcement institutionnel depuis 2003. À cet égard, la dernière session de la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec (CIMQ), tenue en 2018, avait été l'occasion d'échanger sur le parlement numérique et la participation citoyenne. L'ANQ avait également accueilli, cette même année, une délégation de la Chambre des représentants lors d'une mission d'étude sur le traitement des pétitions et les relations avec les citoyens.

Pour la présente rencontre, l'objectif était de comparer le fonctionnement des pétitions dans les parlements représentés et, plus généralement, de discuter de démocratie participative.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présentation sur le fonctionnement des pétitions et partage des différentes expériences.

- À tour de rôles, les intervenant ont présenté l'encadrement législatif et réglementaire, les procédures d'initiation et de dépôt ainsi que le processus d'étude et de suivi des pétitions.
- Les intervenants ont dégagé trois constats des présentations. Premièrement, l'utilisation d'un système de pétitions en ligne est facilitant et nécessaire pour l'exercice de ce droit citoyen. Deuxièmement, le contenu des pétitions soumises au parlement est souvent très révélateur des enjeux actuels dans les sociétés. Les pétitions permettent de connecter les élu(e)s à la population et de porter leurs préoccupations dans l'arène politique. Troisièmement, il importe pour les parlementaires que les attentes des citoyen(ne)s face aux résultats possibles d'une pétition soient mieux connus et transparents.
- Pour sa présentation, le Québec a mentionné que le droit de pétitionner est inscrit formellement à l'article 21 de la Charte des droits et libertés de la personne. Au niveau du traitement des pétitions à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), le député de Nelligan a présenté les critères de recevabilités et le processus de suivi des pétitions. De plus, afin de démontrer l'impact des pétitions dans la démocratie québécoise, il a illustré leurs effets à l'aide de trois exemples qui ont donné lieu à un projet de loi (pétition sur l'interdiction d'accès aux mineurs aux salons de bronzage artificiel), une directive ministérielle (pétition s'opposant à la pesée des élèves dans les cours

d'éducation physique) et une campagne de sensibilisation (pétition réclamant l'instauration et l'application d'un plan d'action relatif à la maladie de Lyme).

- Enfin, la Fondation Westminster pour la démocratie a mentionné trois points essentiels au bon fonctionnement des pétitions. D'une part, la confiance du citoyen quant au processus. Ce dernier a le droit d'obtenir une réponse à sa requête. D'autre part, la mise sur pied d'un secrétariat administratif dédié à la gestion des pétitions et aux relations avec les signataires. Enfin, la nécessité d'une plateforme en ligne pour centraliser les pétitions ainsi que leur traitement.

Échanges sur les pétitions et la démocratie participative.

- La période d'échange a porté principalement sur les points suivants : trouver un juste équilibre entre le temps d'étude des pétitions et le travail parlementaire, instaurer un secrétariat administratif pour assurer le suivi et l'organisation de l'étude des pétitions et l'importance de la démocratie représentative et participative pour une société.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le président de la Commission des pétitions de la Chambre des représentants souhaite tenir une rencontre annuelle sur la démocratie participative et développer une plateforme de réseautage sur le sujet. À cet égard, il s'engage à transmettre aux participants une série de recommandations visant à donner suite à cette première rencontre.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU)
Visioconférence
30 janvier 2021

- M. Mathieu Lemay (Masson), vice-président de la DANRÉU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au sein du Comité exécutif de la NCSL
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La pandémie mondiale de COVID-19 a forcé la tenue de l'habituelle réunion d'hiver du Comité exécutif de la NCSL en visioconférence. Pour rappel, l'ANQ détient un poste au sein du Comité exécutif de la NCSL.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assister aux travaux du Comité exécutif et défendre les intérêts du Québec.

- Le député québécois a assisté à la réunion du Comité exécutif, où il a pu prendre connaissance des divers rapports des sous-comités de la NCSL, en plus de la planification des activités statutaires pour 2021. La NCSL prévoit tenir la prochaine réunion du Comité exécutif à San Juan, Puerto Rico, du 22 au 24 mai 2021. Elle a également confirmé la tenue de l'Assemblée annuelle à Chicago, du 31 juillet au 5 août 2021. L'organisation semble assez confiante de pouvoir tenir l'Assemblée annuelle en présentiel. Toutefois, des réserves ont

été émises en ce qui a trait à la tenue en présentiel de la réunion du Comité exécutif, en mai prochain.

Prendre part aux réunions de planification stratégique de l'organisation.

- Le député québécois a pris part à la réunion du sous-comité du budget et des finances de la NCSL. Cette réunion a fait l'objet d'un audit des membres sur les budgets et les finances de l'organisation, ainsi qu'à une mise à jour de sa situation financière.
- Le député québécois a également pris part à la réunion du sous-comité sur les institutions législatives, dont l'objectif est de présenter les objectifs et priorités de l'organisation en ce qui a trait aux divers programmes qu'elle met en œuvre, à la disposition des membres. Ces derniers ont également été appelés à proposer des thèmes d'étude pour la prochaine année

STATISTIQUES



SUIVIS

L'Assemblée nationale demeurera en contact avec les autorités de la NCSL afin de connaître l'évolution de la situation en ce qui a trait à la tenue des prochaines réunions statutaires de l'organisation, notamment afin de savoir si celles-ci se tiendront en présentiel ou en virtuel.



ENTRETIEN ENTRE LA PRÉSIDENTE DU CERCLE DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, MADAME CHANTAL SOUCY, ET LA VICE-PRÉSIDENTE DU PARLEMENT ÉCOSSAIS, MADAME LINDA FABIANI

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations bilatérales
Visioconférence
5 février 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Cercle des femmes parlementaires de l'ANQ
- Attachée politique au cabinet de la vice-présidente
- Conseillère pour le Cercle des femmes parlementaires
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉCOSSAISE

- M^{me} Linda Fabiani, vice-présidente du Parlement écossais
- M. Fergus Cochrane, chef des relations internationales
- M^{me} Elena Soper, gestionnaire du programme Young Women Lead (YWL)
- M^{me} Hayly Forrester, greffière du YWL
- Participantes au YWL

CONTEXTE

Madame Fabiani préside, au sein de son institution, le Young Women Lead (YWL), visant à faire la promotion de l'engagement politique chez les jeunes femmes de moins de 30 ans. Parmi les activités à leur programme, on retrouve une simulation de commission parlementaire au cours de laquelle ces femmes débattent d'un sujet de leur choix. Il leur est même possible, à cette occasion, d'interroger un ou une ministre du gouvernement écossais. Les détails de ce programme se trouvent ici : <https://www.parliament.scot/gettinginvolved/110670.aspx>.

La vice-présidente Fabiani a déjà échangé sur le sujet avec ses homologues de Catalogne, de Flandres, de Bavière et du Pays de Galles. Compte tenu de l'existence du Cercle des femmes parlementaires de l'ANQ et ayant à l'esprit l'échange de bonnes pratiques, le Parlement écossais a approché l'institution québécoise pour discuter des initiatives des deux assemblées législatives à l'égard de la promotion de l'engagement politique auprès des jeunes femmes.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Obtenir de l'information sur le YWL du Parlement écossais

- La vice-présidente du Parlement écossais a présenté le YWL. Cette année, une emphase particulière a été mise sur la diversité ethnique des participantes. D'une durée de 12 mois, le YWL en est à sa troisième édition.
- Pour ce projet, le Mouvement des jeunes femmes de l'Écosse a approché le Parlement écossais qui a accepté de gérer le programme et la commission de travail qu'elle comprend. Cette année, la trentaine de participantes se sont penchées sur la transition des jeunes femmes issues des minorités ethniques du système éducatif vers le réseau de l'emploi.
- La présidente du Cercle des femmes parlementaires a eu l'occasion de poser plusieurs questions à M^{me} Fabiani, ainsi qu'aux participantes du YWL. Ces questions ont notamment porté sur la présence des femmes au sein du Parlement écossais, le contenu du YWL et les retombées positives pour les participantes.

Faire valoir les initiatives de l'ANQ et du Cercle des femmes parlementaires en matière de promotion de l'engagement politique auprès des jeunes femmes

- La vice-présidente de l'ANQ a souligné que le Cercle des femmes parlementaires était une entité non partisane dont l'un des objectifs est de créer un lieu d'échange pour toute question touchant les femmes ou préoccupant les femmes parlementaires plus spécialement.
- Elle a mentionné que le premier élément du plan d'action du Cercle pour la 42^e Législature est de susciter l'engouement pour la politique auprès des jeunes femmes.

STATISTIQUES

10

Participants et
participantes

1

Vice-présidente
rencontrée

SUIVIS

Le Cercle des femmes parlementaires de l'ANQ poursuivra ses projets afin de remplir le premier objectif de son Plan d'action pour la 42^e Législature, en s'adaptant aux conditions sanitaires en vigueur.

L'ANQ effectuera un suivi avec le Parlement écossais à la suite des élections prévues dans cette région en mai prochain, afin de connaître les nouvelles orientations que prendront le YWL.



RÉUNION DU CONSEIL RÉGIONAL CANADIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
11 février 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M. Pascal Beausoleil, directeur de cabinet adjoint du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Ted Arnott, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. Frederick Blake Jr, président de l'Assemblée législative des Territoires-du-Nord-Ouest
- M. Raj Chouhan, président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique
- M. Nathan Cooper, président de l'Assemblée législative de l'Alberta
- M^{me} Myrna Driedger, présidente de l'Assemblée législative du Manitoba
- M. Colin LaVie, président de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard
- M. Kevin Murphy, président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse
- M. Bill Oliver, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

- M. Randy Weekes, président de l'Assemblée législative de la Saskatchewan
- M^{me} Lisa Thompson, présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth de la région canadienne
- M^{me} Yasmin Ratansi, présidente de la section canadienne et représentante régionale
- Une vingtaine de fonctionnaires parlementaires

CONTEXTE

Le Conseil régional canadien réunit les présidents et présidentes des assemblées législatives canadiennes ainsi que la représentante de la section fédérale de l'APC et la présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth de la région canadienne.

Le Conseil régional régit les activités de la région, administre les finances et peut traiter de tout sujet ou enjeu pertinent au bon fonctionnement régional. La présente réunion extraordinaire visait à consulter les membres quant à la tenue de la Conférence parlementaire du Commonwealth en août 2021 à Halifax dans le contexte pandémique.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Discuter de la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth organisée par la région canadienne à Halifax et prévue en août 2021.

- Les membres du Conseil régional canadien ont convenu d'informer le Comité exécutif de l'APC que la région canadienne se trouve dans l'impossibilité d'organiser la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth en août 2021 en raison de la situation sanitaire mondiale et des restrictions de voyage.
- Une motion a été adoptée proposant au Comité exécutif de l'APC de reporter la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth en août/septembre 2022 à Halifax.
- Le Président de l'Assemblée nationale a rappelé la tenue des élections législatives québécoises en octobre 2022 et a demandé que soit pris en considération le calendrier électoral québécois lors des discussions avec l'APC pour le choix d'une nouvelle date, le cas échéant.

Entendre le groupe de travail sur la révision des rotations entre les sections pour l'organisation et l'accueil des événements de la région canadienne.

- Le groupe de travail poursuit ses réflexions, l'enjeu des événements virtuels ou reportés risquant d'influencer les rotations futures et méritant ainsi un réexamen.

STATISTIQUES

32

participant·es et
participants

11

parlements
représentés

9

présidents
rencontrés

SUIVIS

La motion adoptée par le Conseil régional canadien sera présentée au Comité exécutif de l'APC le 23 mars 2021.

RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
Visioconférence
15 février 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Vincent Caron (Portneuf), vice-président de la DANRANF
- M^{me} Christine St-Pierre (Acadie), vice-présidente de la DANRANF
- M^{me} Nancy Guillemette (Roberval), vice-présidente de la commission de la culture et de l'éducation
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice par intérim des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Chef d'équipe du service des affaires bilatérales et européennes
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

DÉLÉGATION FRANÇAISE

- M. Sébastien Nadot, président du groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale française
- M^{me} Cécile Rilhac (Val d'Oise), vice-présidente du groupe d'amitié France-Québec
- M^{me} Sylvie Charrière (Seine-Saint-Denis), membre du groupe d'amitié France-Québec
- M^{me} Jacqueline Dubois (Dordogne), membre du groupe d'amitié France-Québec
- M. Stéphane Claireaux (Saint-Pierre-et-Miquelon), membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation
- Conseiller politique
- Secrétaire administratif du Groupe d'amitié France-Québec

CONTEXTE

La Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ), qui se réunit en moyenne une fois l'an depuis 1979, en alternance au Québec et en France, a dû annuler la tenue de sa 33^{ème} session en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Lors d'un entretien virtuel tenu à l'automne 2020, les deux présidents ont convenu de la pertinence d'organiser une première rencontre intersessionnelle virtuelle de la CIFQ portant sur un thème particulièrement important pour la France et le Québec en ces temps de pandémie : le numérique en éducation.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Dresser un portrait actuel de l'état de la situation en France et au Québec quant à l'utilisation du numérique en éducation.

- Des présentations d'experts français et québécois ont permis de dresser un portrait de la situation et des adaptations qui ont été nécessaires en raison de la pandémie de COVID-19. M. Yvan Fortier, conseiller en pédagogie numérique, et M. Patrick Hould, conseiller en développement du numérique, au Bureau de la mise en œuvre du plan d'action numérique en éducation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), ont présenté la mise en œuvre des mesures phares du plan d'action numérique en éducation, ainsi que le cadre de référence de la compétence numérique. Il a également été question de la plate-forme numérique l'École ouverte, mise en ligne en mars 2020 et regroupant de nombreuses ressources pour les élèves et les parents. À la suite de cette présentation, des questions ont été soulevées notamment sur l'importance d'outiller les parents contre la cyberprédation, ainsi que d'inclure

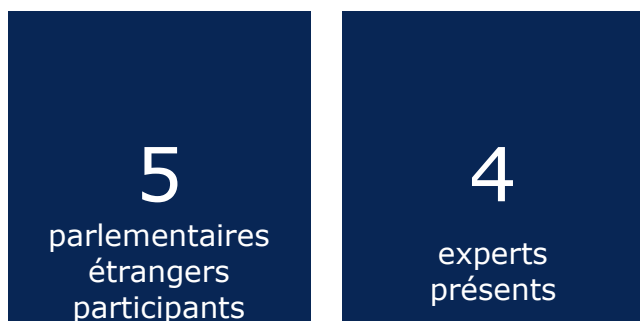
des outils numériques pour soutenir le bien-être et la santé mentale de l'élève.

- Par la suite, M. Jean-Marc Merriaux, directeur du numérique pour l'éducation, et M. Lionel Tordeux, chargé de mission au numérique au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en France ont présenté les propositions des États généraux du numérique en France, ainsi que le plan de relance pour la continuité pédagogique et la stratégie nationale d'accélération pour l'enseignement et le numérique.

Maintenir la relation de l'ANQ avec l'ANF active dans le contexte de la pandémie de COVID-19, en tenant une première réunion intersessionnelle virtuelle sur le numérique en éducation et en évaluant la possibilité de créer un comité de travail pour poursuivre les travaux sur ce thème.

- À la suite des présentations d'experts, les échanges entre les parlementaires ont permis de manifester un intérêt envers la création d'un comité de travail spécifique au thème du numérique en éducation, afin de poursuivre les échanges de façon plus approfondie. Certains axes plus précis ont été identifiés, notamment les enjeux de la fracture du numérique et de la pauvreté, qui peuvent entraîner des inégalités dans l'accessibilité à ces nouveaux outils numériques, mais également l'accompagnement numérique des parents, des enseignants et des élèves dans leur usage. Le tutorat ainsi que l'accompagnement des élèves en difficulté ou en situation de handicap ont également été soulevés.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les liens entre les deux institutions sont maintenus afin d'identifier un moment pour tenir une rencontre du comité de travail sur le numérique en éducation, soit en mode virtuel ou en présentiel lors de la 33^e session de la CIFQ, dès que la situation liée à la pandémie de Covid-19 le permettra.



ENTRETIEN VIRTUEL ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, MONSIEUR FRANÇOIS PARADIS ET LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE WALLONIE, MONSIEUR JEAN-CLAUDE MARCOURT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Région wallonne (DANRRW)
Visioconférence
2 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Chef d'équipe du Service des affaires bilatérales et européennes
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION WALLONNE

- M. Jean-Claude Marcourt, président du Parlement de Wallonie (PW)
- M. Frédéric Janssens, secrétaire général
- Responsable de la Direction des relations extérieures
- Responsable du Service des relations internationales

CONTEXTE

Un an après la 12^e session du Comité mixte, le président de l'Assemblée nationale souhaitait s'entretenir avec le président du Parlement de Wallonie afin d'échanger sur le déroulement des activités parlementaires dans le contexte de la COVID-19.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les initiatives mises en place au sein des parlements afin d'adapter le travail législatif aux nouvelles réalités sanitaires liées à la COVID 19.

- Les deux présidents ont présenté les mesures mises en place au sein de leurs institutions. Il a notamment été question de modifications réglementaires, des modes de votation, de la tenue de séances hybrides au Parlement de Wallonie ainsi que des commissions parlementaires virtuelles. Ils ont aussi échangé sur l'adaptation des parlementaires à l'usage de la visioconférence et sur l'influence des nouvelles technologies sur le futur de la procédure parlementaire.

Maintenir active la relation entre l'ANQ et le PW dans le contexte où les activités interparlementaires en personne sont reportées en raison de la pandémie, et discuter des avenues de collaboration potentielles en mode virtuel.

- Les deux présidents ont réitéré l'importance de la relation d'amitié entre les parlements du Québec et de Wallonie. Le président de l'ANQ a mentionné qu'il lui fera plaisir d'accueillir la 13^e session du comité mixte, à Québec, lorsque les règles sanitaires permettront la tenue de rencontres en personne. Le président du Parlement de Wallonie a fait part de son souhait d'effectuer une mission au Québec dès qu'il sera possible de le faire.

AUTRES RÉSULTATS

L'entretien a également permis au président de l'ANQ de mentionner sa proposition de réforme parlementaire, *Une Assemblée nationale dynamique, moderne et à l'écoute*, qu'il a déposée en mai 2020. La conciliation travail-famille et l'octroi d'une plus grande place pour les citoyens dans le cadre des travaux de l'Assemblée ont fait l'objet de discussions. À cet effet, le Parlement de Wallonie a approuvé en octobre 2020, la mise en place de commissions délibératives, constituées de 10 parlementaires et de 30 citoyens tirés au sort. Ces commissions s'inscrivent dans le renouveau démocratique souhaité.

SUIVIS

Il a été convenu que la 13^e session du comité mixte se déroulera à l'Assemblée nationale lorsque la situation sanitaire le permettra. Un suivi de la pandémie et des restrictions sanitaires sera effectué dans le but d'identifier le moment opportun pour la réalisation de cette rencontre.



CONFÉRENCE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'APF : PARTICIPATION PLEINE ET EFFECTIVE DES FEMMES À LA PRISE DE DÉCISIONS DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
8 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes de l'APF
- M^{me} Anne-Marie D'Amours, directrice du cabinet de la vice-présidente
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES INTERVENANTES

- M^{me} Isabelle Durant, secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
- M^{me} Ndioro Ndiaye, coordonnatrice du Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes et ancienne ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Sénégal
- M^{me} Ouided Bouchamaoui, présidente honoraire de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et Prix Nobel de la paix 2015

CONTEXTE

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Réseau a organisé cette conférence afin de réunir le milieu parlementaire, celui du secteur privé et celui des organisations internationales autour de la problématique de la parité dans les sphères décisionnelles.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Faire la promotion des activités de l'Assemblée nationale du Québec en matière de renforcement des capacités des femmes parlementaires.

- La présidente du Réseau des femmes de l'APF a présenté l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones. Elle a expliqué qu'il visait à renforcer les capacités individuelles des femmes ainsi qu'à leur permettre de mieux défendre les droits des femmes en tant qu'éluës. La 4^e édition se tiendra en deux volets, virtuel et présentiel, si la situation sanitaire le permet. Le volet virtuel sera dispensé en quatre séances durant le mois de mars.

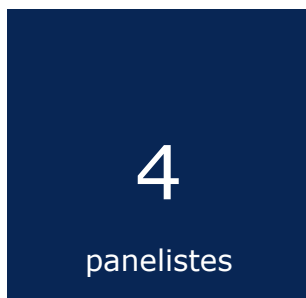
Faire valoir l'expertise québécoise sur des enjeux reliés à la condition féminine.

- La présidente a souligné que le corps législatif du Québec servait d'inspiration à l'international pour établir des bonnes pratiques. Dans le cadre de ses échanges au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, plusieurs collègues s'intéressent aux lois ou aux programmes mis en place au Québec et les utilisent comme base pour créer des instruments adaptés à leur contexte.

Promouvoir les actions du Réseau des femmes en matière de vivre ensemble et de lutte au harcèlement.

- La présidente a parlé de son initiative concernant l'adoption d'une politique cadre sur la lutte contre le harcèlement au sein des parlements francophones par le Réseau des femmes. Celle-ci servira d'outils aux parlements afin de mettre en place une telle politique adaptée aux contextes nationaux. Elle a expliqué que les travaux avaient déjà débutés et se poursuivraient dans les prochains mois.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine activité du Réseau sera la réunion intersessionnelle, prévue en juillet prochain.



ATELIER DE LEADERSHIP POUR FEMMES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération
Visioconférence
12, 15, 22 et 29 Mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie
- M^{me} Geneviève Hébert, députée (Saint-François), membre de la Section du Québec de l'APF
- M^{me} Isabelle Mélançon, députée (Verdun)
- M^{me} Anne-Marie D'Amours, directrice de cabinet de la vice-présidente
- Conseillère en relations internationales et interparlementaires

PARTICIPANTES

- M^{me} François Schepmans, députée de Belgique (communauté française) et vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires
- M^{me} Minarii Chantal Galenon, députée de Polynésie française
- M^{me} Moihara Tupana, députée de Polynésie française
- M^{me} Tepuaraurii Teriitahi, députée de Polynésie française
- M^{me} Vaitea Legayic, députée de Polynésie française
- M^{me} Fanny Darbellay, députée de Suisse (Valais)
- M^{me} Alda Greoli, députée de Belgique (Wallonie)
- M^{me} Néné Marième Kane, députée du Sénégal
- M^{me} Latifa Gahouchi, députée de Belgique (Wallonie)
- M^{me} France Gélinas, députée de l'Ontario
- M^{me} Naira Zohrabyan, députée de l'Arménie
- M^{me} Veylma Falao, députée de Nouvelle-Calédonie
- M^{me} Nadine Jalabert, députée de Nouvelle-Calédonie
- M^{me} Omayra Naisseline, députée de Nouvelle-Calédonie
- M^{me} Regina Clarisse Raheriarjaona, députée de Madagascar

- M^{me} Goulamaly Marie Jeanne d’Arc Masy, députée de Madagascar
- M^{me} Marie Thérèse Volahaingo, députée de Madagascar

CONFÉRENCIÈRES ET OBSERVATRICES

- M^{me} Natalie Rinfret, professeure titulaire à l’École nationale d’administration publique et titulaire de la Chaire La Capitale sur le leadership
- M^{me} Éliane Fontaine, conseillère principale pour la Direction de la Francophonie et du Commonwealth à Affaires Mondiales Canada
- M^{me} Julie Poirier, directrice adjointe pour la Francophonie à Affaires Mondiales Canada

CONTEXTE

L’Atelier est une initiative de l’Assemblée nationale du Québec (ANQ), en collaboration avec le Groupe Femmes, politique et démocratie et l’École nationale de l’administration publique. Il vise à combler un besoin de formation en français visant l’acquisition de compétences en leadership pour femmes parlementaires dans un contexte multilatéral.

L’activité en est à sa 4^e édition; ce volet virtuel a bénéficié du soutien financier d’Affaires mondiales Canada.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Offrir une formation **théorique et pratique** visant le **renforcement des capacités** des femmes parlementaires francophones.

- Durant les quatre séances, la spécialiste a abordé deux thématiques principales, soit le leadership transformationnel et l’intelligence émotionnelle. Les deux thématiques étaient couvertes par un cahier d’information et d’exercices.
- Les participantes ont réalisé de nombreux exercices individuels et collectifs en sous-groupes en plus de prendre la parole pour présenter leur point de vue ou échanger avec les autres collègues.

Favoriser le **partage des expériences** entre les participantes et les conférenciers.

- Après chaque explication théorique, des périodes étaient réservées aux échanges. Parfois, les participantes étaient appelées à répondre à des questions posées par la formatrice, d’autre fois, à présenter le résultat d’exercices réalisées seules ou en petits groupes. Ces périodes de discussions permettaient d’approfondir certains aspects des notions présentées par les experts ou de partager les expériences vécues par les parlementaires.

STATISTIQUES



SUIVIS

Si les conditions sanitaires le permettent, un volet en présentiel qui pourrait compléter cette 4^e édition de l'Atelier se tiendra à l'automne 2021.



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTES DE SECTION DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
15 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de la Conférence des présidences de section (CPS)
- M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska et président-délégué de la section du Québec pour la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Lena Diab (Nouvelle-Écosse), chargée de mission Amériques
- M. Francis Drouin (Canada), premier vice-président de l'APF
- M^{me} Alana Paon (Nouvelle-Écosse), députée
- M. Daniel Williams (Alberta), député
- M. Andrew Mercier (Colombie-Britannique), député
- M. Glen Savoie (Nouveau-Brunswick), député

- Mme France Gélinas (Ontario), députée
- Représentante administrative (Haïti)
- Représentante administrative (Louisiane)
- Secrétaire administrative de la Région Amérique

CONTEXTE

La Conférence des présidences de section se déroule toujours par visioconférence. Exceptionnellement, la dernière conférence s'est tenue en octobre dernier, à la suite de l'annulation, en raison de la pandémie de COVID-19, de l'Assemblée régionale Amérique (ARAM) prévue en août 2020.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les situations en temps de pandémie dans les sections membres.

- Les sections ont discuté du déroulement des travaux parlementaires. Quelques-unes ont déjà introduit des nouvelles formes de vote électronique ou hybride. Des sections mentionnent également que ces nouveaux moyens de participation virtuels ont permis d'augmenter la diversité des citoyens qui prennent part aux travaux.

Discuter de l'enjeu des cotisations dans la Région Amérique.

- Il a été décidé d'ajouter un point à l'ordre du jour statutaire de la CPS pour discuter des cotisations des sections. Par ailleurs, le principe de solidarité régionale proposé par l'APF a été abordé. Celui-ci permettrait aux régions qui le souhaitent d'appuyer des sections ayant des arriérés non-payés de cotisations. Il a été convenu de discuter de cette proposition plus en détail lors de la prochaine ARAM en août.

Traiter des dossiers reliés à l'administration de la Région Amérique.

La chargée de mission a présenté les documents de suivi de la région, soit le rapport d'activités, le rapport des recettes et de déboursés du Fonds et les prévisions budgétaires. Un retour a été effectué sur le plan de consolidation de la Région Amérique pour 2019-2022, dont la progression a été ralentie par la pandémie. De plus, il a été convenu de mettre à l'ordre du jour de la CPS de l'été prochain la question de la révision des Statuts de la Région Amérique, qui datent de 1993.

AUTRES RÉSULTATS

La représentante d'Haïti a informé les participants qu'une première rencontre entre les autorités administratives du parlement haïtien et l'ANQ a permis d'amorcer les échanges sur les besoins du parlement. Un calendrier électoral est maintenant établi,

prévoyant des élections à l'automne 2021.

La section du Québec a proposé que les fonds de la Région servent à financer la participation de femmes parlementaires des Amériques à l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones, si un volet en présentiel peut être organisé à l'automne prochain.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'Assemblée régionale annuelle de la Région Amérique se tiendra en virtuel au mois d'août. La 37^e Session de l'ARAM se déroulera à Edmonton, en Alberta en 2022. La section canadienne s'est proposée pour accueillir la 39^e Session en 2024.



65^E SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
15 au 26 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Anne-Marie D'Amours, directrice de cabinet de la vice-présidente
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF est appelée à chaque année à prendre part à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. Cet événement regroupe plusieurs activités. En raison de la pandémie, les conférences se tiennent en virtuel plutôt qu'à New York.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Partager les expériences entre acteurs de la Francophonie sur les principaux enjeux actuels reliés à la condition féminine.

- Plusieurs thématiques étaient à l'ordre du jour des activités de cette 65^e Session. La concertation francophone a décidé de se pencher sur la thématique de l'autonomisation des femmes et des filles. Elle a permis aux conférencières des différentes régions de la Francophonie d'échanger sur les avancées et obstacles persistants en matière d'autonomisation, particulièrement dans cette dernière année qui a accentué les inégalités. Des recommandations ont été formulées au terme de cette conférence.
- L'Union interparlementaire a tenu une conférence sur la parité dans les parlements de l'espace francophone. Différents facteurs reliés à ce sujet ont été abordés dont les quotas, le rôle des partis politiques, les parlements sensibles au genre et la gestion du harcèlement et de la violence.
- Une réunion parallèle a été organisée sur la thématique de la violence en ligne à l'encontre des filles et des femmes leaders. Plusieurs participantes ont présenté les mesures qui ont été prises dans leur pays respectif afin de combattre cette violence virtuelle.

Maintenir et consolider les liens établis avec les autres acteurs de la Francophonie institutionnelle

- La présidente du Réseau a participé aux activités francophones auxquelles elle a été invitée dans le contexte de cette 65^e Session. La concertation francophone de haut niveau regroupait davantage les acteurs gouvernementaux tels que la Secrétaire générale de la Francophonie, les ambassadeurs, ministres des affaires étrangères et autres membres du corps diplomatiques. Le Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes regroupe des organisations issues de la société civile. La thématique abordée lors de leur réunion était celle de la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions. La présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF s'est adressée aux membres présentes afin de brosser un bref portrait des actions du Réseau en la matière.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les participantes ont été invitées à se joindre dans les prochains mois aux activités en lien avec le Forum Génération égalité, qui ont été reportées à 2021 en raison de la pandémie. Il s'agit d'un rassemblement mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Forum est organisé par ONU Femmes et co-présidé par la France et le Mexique. Il vise à commémorer le 25^e anniversaire du Programme d'action de Beijing.



RENCONTRE DE L'ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRéU)
Visioconférence
17 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Joëlle Boutin (Jean-Talon), représentante de l'Assemblée nationale au comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs et du Saint-Laurent (CLGLSL)
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

À travers le comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs et du Saint-Laurent, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a reçu une invitation à participer à une réunion virtuelle du conseil d'administration de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent (AVGLSL). La réunion consistait en une série de rencontres entre les maires membres du comité exécutif de l'AVGLSL et des élus provenant de juridictions membres de l'organisation. L'une des rencontres était spécifiquement dédiée à des échanges sur le sujet des enjeux environnementaux régionaux entre les maires et des élus de l'Assemblée nationale du Québec et de l'Assemblée législative de l'Ontario. La députée québécoise jouait également le rôle de représentante du comité exécutif du CLGLSL.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Promouvoir l'expertise québécoise en matière de gestion environnementale.

- Lors des discussions avec les maires, la représentante de l'ANQ a pu partager l'expérience québécoise en matière de gestion intégrée des ressources hydriques par bassin versant, évoquant notamment la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques.

Stimuler la collaboration entre les différentes organisations intergouvernementales œuvrant dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

- À titre de représentante du comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs et du Saint-Laurent, M^{me} Joëlle Boutin a contribué par sa participation à resserrer les liens du Caucus avec l'AVGLSL et ainsi favoriser une collaboration accrue des deux organisations sur les enjeux environnementaux et économiques de la région. La députée ontarienne M^{me} Jennifer French représentait également le comité exécutif du CLGLSL.

Favoriser la collaboration et la coordination en matière environnementale entre les différents paliers gouvernementaux.

- Le comité exécutif de l'AVGLSL a pu présenter à la représentante de l'ANQ et à ses homologues ontariens ses demandes et propositions au gouvernement fédéral du Canada. On y compte entre autres la proposition de créer une agence canadienne de l'eau et des demandes par rapport à la protection des écosystèmes et des communautés riveraines.
- Plusieurs députés fédéraux et élus américains ont également pris part à la journée de réunions.

STATISTIQUES



SUIVI

Faire rapport de la participation de M^{me} Boutin à la réunion au comité exécutif du CLGLSL.



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH (FPC) DE LA RÉGION CANADIENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

(mise à jour : 2021-03-30)

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Vidéoconférence
18 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), représentante de la section du Québec au sein des FPC
- Conseillère au cabinet de la vice-présidente
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Lisa Thompson, présidente des FPC, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario, ministre ontarienne des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs
- M^{me} Suzanne Lohnes-Croft, vice-présidente des FPC, députée de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, ministre des Communautés, Culture et Patrimoine, des Affaires gaéliques et du Bénévolat
- M^{me} Nadine Wilson, vice-présidente de l'Assemblée législative de la Saskatchewan

- M^{me} Pam Parsons, vice-présidente de la Chambre d'Assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador
- M^{me} Yasmin Ratansi, députée de la Chambre des communes du Canada
- M^{me} Janet Routledge, députée de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique
- M^{me} Catherine Fife, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario
- Une quinzaine de fonctionnaires parlementaires

CONTEXTE

Le comité directeur des FPC de la région canadienne se réunit ponctuellement afin d'organiser et de coordonner les activités menées par le réseau.

La présente réunion visait spécifiquement à discuter des différentes initiatives proposées pour le Fonds de renforcement régional 2021 financé par l'APC internationale. Un projet de jumelage entre femmes parlementaires et jeunes femmes au sein de chaque législature de la région canadienne a été soumis par l'ANQ dans le cadre de ce programme.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Représenter la section du Québec au sein du comité directeur des FPC de la région canadienne.

- La vice-présidente de l'ANQ a participé activement aux échanges et aux discussions lors de la réunion.

Présenter le projet de jumelage entre femmes parlementaires et jeunes femmes proposé par l'ANQ dans cadre du Fonds de renforcement 2021 et encourager son financement par les FPC.

- Le projet a reçu un accueil très positif de la part des membres du comité directeur. Le comité directeur a décidé de financer le projet à même le budget des FPC pour que chaque législature puisse organiser une activité de jumelage d'ici le 31 mars 2022.

AUTRES RÉSULTATS

Le comité directeur des FPC a également décidé de poursuivre le financement d'un projet de recherche visant à étudier la sensibilité aux questions de genre et de diversité dans les parlements. En 2020, l'étude avait porté sur l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. En 2021, l'étude sera élargie à trois autres législatures de la

région canadienne. La vice-présidente de l'ANQ a défendu la pertinence d'inclure le Québec dans cette deuxième phase de l'étude en raison de ses particularités (francophone, 44 % de femmes, modèle différent, etc.). Le comité directeur a été convaincu et recommandera donc que l'ANQ soit incluse dans cette deuxième phase de l'étude.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'ANQ recevra un financement pour la mise sur pied d'un programme de jumelage entre des femmes parlementaires et jeunes femmes. Si la situation sanitaire le permet, il est prévu d'organiser ce jumelage au cours de l'automne 2021 en collaboration étroite avec le Cercle des femmes parlementaires du Québec.

Si l'ANQ est retenue pour la deuxième phase de l'étude sur la sensibilité aux questions de genre et de diversité dans les parlements, elle sera informée par le secrétariat des FPC et contactée par l'équipe de recherche.



RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE-CADRE CONTRE LE HARCÈLEMENT DU RÉSEAU DES FEMMES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
19 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Anne-Marie D'Amours, directrice de cabinet de la vice-présidente
- M^{me} Claudia Rousseau, directrice du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Françoise Schepmans (Belgique), vice-présidente du Réseau
- M^{me} Euthanie Nyirabega (Rwanda), membre
- M^{me} Simona Bucura-Oprescu (Roumanie), membre
- M^{me} Marie-France Lalonde (Canada), membre
- M^{me} France Gélinas (Ontario), membre
- Conseiller du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La présidente a convoqué cette deuxième réunion virtuelle du Groupe de travail pour l'adoption d'une politique cadre contre le harcèlement par l'APF. Elle a invité les femmes du Réseau intéressées à faire partie de ce groupe de travail à l'automne dernier, selon un principe de représentation de chacune des régions de l'APF.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Effectuer un retour sur les éléments discutés lors de la première rencontre afin de présenter les changements effectués : définition du harcèlement et champ d'application.

- La proposition faite aux membres concernant la définition du harcèlement est de conserver trois options : celle rédigée par le Groupe de travail, celle de l'ONU et celle de la Convention de l'OIT sur le harcèlement au travail. Par ailleurs, des exemples de harcèlement psychologique et sexuel ont été ajoutés à la demande des membres. Lors de cette deuxième séance, elles ont également demandé que la notion de harcèlement en ligne soit ajoutée.

Bénéficier de l'expertise de Madame Claudia Rousseau, directrice du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement à l'Assemblée nationale du Québec pour discuter d'autres éléments contenus dans la politique-cadre.

- Madame Rousseau a parlé des actions de prévention et de sensibilisation qui doivent accompagner une politique. Il importe que la politique soit claire et indique les comportements attendus. Une campagne de sensibilisation à grand déploiement est un outil très efficace afin de rejoindre toutes les personnes visées par la politique et elle contribue à faire évoluer la culture. La campagne peut comprendre des affiches avec un logo, des vidéos, des outils papier et autres. Des formations obligatoires doivent aussi être données, un comité d'employé(e)s et d'élu(e)s doit être mis en place et une personne ressource dédiée au harcèlement au sein de l'organisation identifiée.
- Les mécanismes de résolution ont par la suite été abordés de manière introductive. Madame Rousseau a expliqué que les mécanismes n'ont pas le même objectif : le mécanisme informel vise à faire cesser les comportements, tandis que le mécanisme formel a pour but que la nature de la situation soit qualifiée, pour qu'ensuite des actions la fasse cesser et rétablissent le climat.

Échanger sur la lutte au harcèlement au sein de l'APF même.

- Les membres du Groupe ont abordé la possibilité de travailler sur des outils qui pourraient s'appliquer au sein de l'APF même. Elles pourraient prévoir des mécanismes afin de prévenir et gérer le harcèlement lors des activités internationales, signaler quels comportements sont attendus des membres et lesquels indésirables, et prévoir des mécanismes lorsque nécessaire. Les membres ont souligné leur intérêt, alors le Groupe de travail veillera à inclure cet enjeu dans une prochaine séance de travail.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les documents de contenu qui ont été discutés seront transmis aux membres du Groupe de travail à la suite de cette rencontre, dont des exemples de campagne de sensibilisation sur une politique contre le harcèlement et de rapports annuels sur leur mise en œuvre.

Les membres du groupe de travail ont convenu de se réunir virtuellement une autre fois ce printemps. L'avancement des travaux sera également présenté lors de la prochaine réunion du Réseau des femmes parlementaires ainsi que de celle du Bureau de l'APF.



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, M. FRANÇOIS PARADIS ET LE PRÉSIDENT DU SÉNAT DE L'ÉTAT DE LOUISIANE, M. PATRICK PAGE CORTEZ

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Louisiane
Visioconférence
22 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice par intérim des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE/AUTRES PARTICIPANTS

- M. Patrick Page Cortez, président du Sénat de l'État de Louisiane
- Directrice du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL)

CONTEXTE

L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et la Législature de l'État de Louisiane, composée d'un sénat et d'une chambre des représentants, sont unis par une entente bilatérale datant de 2015 et ayant créé l'Association parlementaire Québec-Louisiane (APQL). L'APQL a tenu sa 3^{ème} Session en avril 2018 à Bâton-Rouge, en Louisiane. Aucune session n'a eu lieu depuis, des élections s'étant tenues successivement au Québec et en Louisiane, suivies par la pandémie de COVID-19.

L'entretien était une première rencontre entre le président du Sénat de Louisiane, M. Patrick Page Cortez et le président de l'Assemblée nationale, M. François Paradis, tous deux entrés en poste depuis la dernière session de l'APQL.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Maintenir les relations de l'ANQ avec la Législature de l'État de Louisiane malgré l'impossibilité de tenir des activités en personne en raison de la pandémie et discuter de la tenue de la 4^{ème} Session de l'APQL à Québec.

- L'entretien virtuel a été l'occasion pour les deux présidents de dresser un bilan de ce qui a été accompli jusqu'ici par l'APQL, et de discuter de l'orientation qu'ils souhaiteraient donner aux travaux de l'association dans les prochaines années. Parmi les sujets évoqués, on compte notamment celui de la francophonie et de l'éducation en français, ainsi que l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les populations jeunes et étudiantes.
- Le président de l'ANQ a lancé l'invitation au président du Sénat louisianais pour tenir la 4^{ème} Session de l'APQL à Québec dès que la situation sanitaire le permettra. La proposition a été accueillie avec enthousiasme par M. Cortez.

Discuter des prochaines activités de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), au sein de laquelle la Louisiane possède le statut de section observatrice.

- Le président de l'ANQ a abordé la tenue prochaine de la 36^{ème} Assemblée régionale Amérique de l'APF, qui devrait avoir lieu virtuellement à l'été 2021 à l'invitation de la section de la Nouvelle-Écosse, et s'est enquis de l'intention de la section louisianaise d'y participer. La section louisianaise avait été l'hôte de l'édition 2015 de ce sommet.

S'informer des mesures adoptées par le Sénat de l'État de Louisiane pour tenir ses travaux malgré la situation sanitaire de la dernière année.

- Le président de l'Assemblée nationale a partagé les mesures adoptées par l'ANQ à son homologue, mentionnant notamment la tenue de séances virtuelles et l'installation de plexiglas à l'Hôtel du Parlement.

- Le président du Sénat louisianais a partagé avec le président Paradis les mesures spéciales prises par son parlement, soit la fermeture au public et l'utilisation de la visioconférence. Les deux présidents ont convenu de l'impératif révélé par la crise actuelle d'utiliser la technologie dans les travaux parlementaires.

SUIVIS

L'Assemblée nationale commencera à planifier la prochaine session de l'APQL aux côtés de ses homologues louisianais et déterminera ses dates de tenue dès que les mesures sanitaires le permettront.

Les deux présidents pourraient également avoir l'opportunité de s'entretenir à l'occasion de la 36^{ème} Assemblée régionale Amérique de l'APF, à l'été 2021.



DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	600,00 \$
Divers	0 \$
TOTAL	600,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



RÉUNION DE MI-ANNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF INTERNATIONAL DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
23 au 26 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Alban Bagbin, vice-président de l'APC, président du parlement du Ghana
- M^{me} Emilia Monjowa Lifaka, présidente du comité exécutif de l'APC, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Cameroun
- M. John Ajaka, vice-président du comité exécutif de l'APC, président du Conseil législatif de New South Wales (Australie)
- M. Datuk Shamsul Islandar Md. Akin, trésorier de l'APC, membre du parlement de Malaisie
- M^{me} Shandana Gulzar Khan, présidente des Commonwealth Women Parliamentarians (CWP), membre de l'Assemblée nationale du Pakistan

- M^{me} Joy Burch, présidente par intérim du réseau des petites sections (Small Branches), présidente de l'Assemblée législative de l'Australian Capital Territory (Australie)
- M. Stephen Twigg, secrétaire général de l'APC
- 26 parlementaires représentantes et représentants régionaux
- Une vingtaine de fonctionnaires parlementaires et membres du secrétariat de l'APC

CONTEXTE

Le comité exécutif international de l'APC se réunit deux fois par an afin de traiter des questions de gouvernance, de programmation, de planification stratégique, de reddition de compte, de gestion budgétaire et de gestion administrative. La réunion avait lieu en format virtuel pour une deuxième fois et se déroulait sur deux jours.

Suivant une rotation régionale, la section québécoise occupe actuellement l'un des trois postes de représentant(e)s de la région canadienne sur le comité exécutif international de l'APC.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Représenter la section du Québec au sein du comité exécutif international de l'APC à titre de représentant(e) régional(e).

- La vice-présidente de l'ANQ a participé aux deux journées de la réunion.

Faire approuver par le comité exécutif international la demande de report de la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth (CPC) qui devait être organisée par la région canadienne en août 2021 à Halifax (Nouvelle-Écosse).

- Le comité exécutif a accepté le report de la 65^e CPC. Il a été convenu que l'évènement soit à nouveau organisé par la région canadienne à Halifax du 20 au 26 août 2022.

AUTRES RÉSULTATS

Lors de sa présentation des activités menées par le réseau des femmes au cours des derniers mois, la présidente des CWP a souligné l'apport de l'ANQ dans la réalisation du document « CWP Anti-Harassment Policy Guidelines : A Toolkit for Commonwealth Parliaments » publié en octobre 2020.

Le nouveau plan stratégique 2022-2025 de l'APC a été adopté par le comité exécutif. Une citation de la section québécoise, issue du questionnaire transmis aux sections lors

de la préparation du plan, a été retenue dans la version finale.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion du comité exécutif de la CPA aura lieu en format virtuel en septembre 2021.

La prochaine Conférence parlementaire du Commonwealth (CPC) sera organisée par la région canadienne et aura lieu à Halifax (Nouvelle-Écosse) du 20 au 26 août 2022.